L'action POPULAIRE
"JUSTICE ME GUIDE"
VOL. LIV — NO 6 JOLIETTE, MERCREDI LE 16 FEVRIER 1966

Reviendrons-nous à l'ère des lampes à l'huile?

Voir page 5

L'efficacité de l'administration municipale et notre mentalité ont été les facteurs déterminants de la venue de Firestone

S'adressant aux membres du club Kiwanis Joliette, mercredi soir dernier, la commissaire industriel de la Cité de Joliette, M. Roch Malo, a déclaré que l'efficacité des administrateurs municipaux, la mentalité joliettaine, le plan directeur de même que l'organisation et la planification du développement de la ville ont été les facteurs d'éterminants de l'établissement de l'usine Firestone à Joliette. Ces raisons s'ajoutaient à des facteurs économiques importants: main d'oeuvre disponible, autoroute en construction, accessibilité des deux chemins de fer, terrain pouvant s'acquérir à prix acceptable.

Déginissant le rôle d'un commissaire industriel, M. Malo a expliqué la nature de son travail depuis son arrivée à Joliette.

"J'avais un produit à vendre, a-t-il dit, et ce produit c'était la ville de Joliette". Il fallait d'abord en connaitre les ressources et les possibilités en main d'oeuvre, terrains disponibles, accessibilité, proximité du marché, industries existantes, etc. Il a fallu un an pour recueillir les renseignements nécessaires à la publication d'un "dossier économique de Joliette" publié en français et en anglais et réédité à plusieurs reprises.

M. Malo a ensuite expliqué le travail de prospection du commissaire industriel: Qui approcher? Quand et Comment l'approcher? Pour cela, le commissaire industriel doit suivre l'évolution du marché, l'investissement des petites et grandes entreprises et maintenir un contact permanent avec les agences de développement des entreprises ou des gouvernements, les services de développement des grandes compagnies.

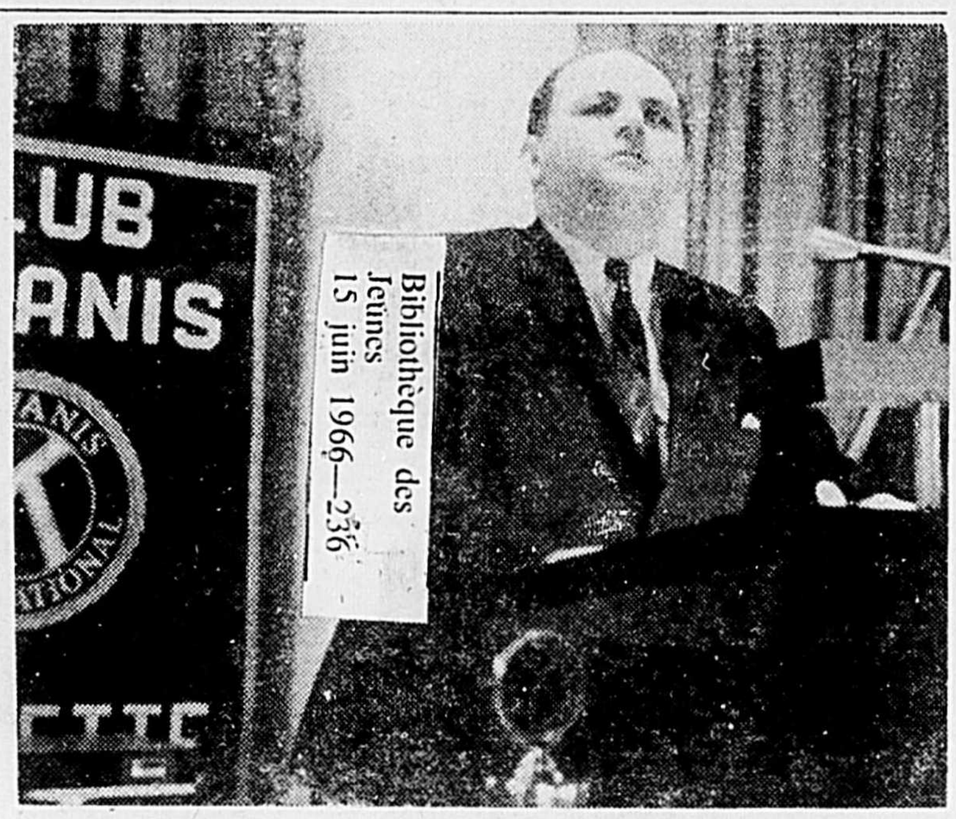
Et le commissaire industriel fait l'histoire d'un succès de promotion industrielle à Joliette: l'usine Firestone. M. Malo remercie M. Robert Brown d'avoir permis de dévoiler ces petits secrets qu'un commissaire industriel doit savoir taire tout au long des discussions préliminaires.

Les discussions avec Firestone ont duré un an et demi. Par leurs représentants, par des agents du C.N. ou du C.P., s'occpant de promotion industrielle, les autorités de la Compagnie demandent force renseignements: routes, chemins de fer, terrains, évaluation et taxation, main d'oeuvre, sondage du sol, plans de fondation, etc. On a même demandé la température maxima de l'eau de la rivière l'Assomption et l'analyse chimique de cette eau.

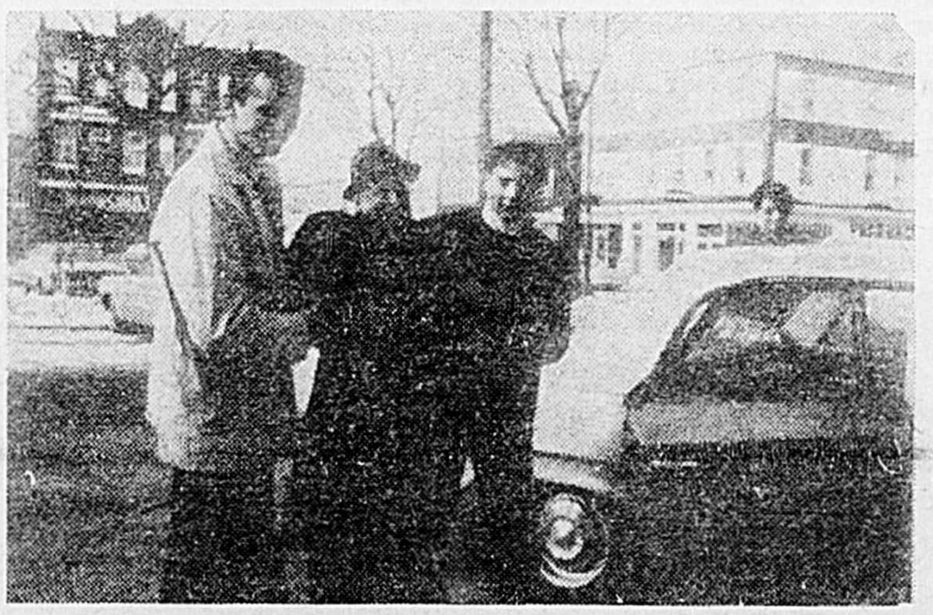
Cette causerie de M. Malo a permis de comprendre la complexité du travail du commissaire industriel et les multiples facettes de son activité.

Le K. Réal Gravel a présenté M. Malo qui a été remercié par le K. Marcel Côté.

Ce soir, 18 février, M. Maurice Liard, inventeur et échevin, viendra expliquer son "aquafon".



M. Roch Malo, Commissaire Industriel de la ville de Joliette, alors qu'il s'adressait aux membres du club Kiwanis.



NOTRE REDACTEUR A ETE "KIDNAPPE"

Ce matin, vers 9 h. 30, des élèves de l'Ecole Barthélemy-Joliette ont enlevé notre rédacteur, M. Roland Gauvreau. Le doyen des journalistes joliettains n'a fait aucune résistance quand il a été "embarqué" dans une voiture qui est passé ensuite à la caserne de police où le directeur du service, le chef Valmore Lapierre, a subi le même sort.

Les élèves de la 11e Générale IV avaient inscrit aux activités du festival annuel de l'Ecole l'enlèvement de deux personnalités joliettaines. Prenant la parole devant les élèves, à la suite de leur enlèvement, lui et le chef Lapierre se sont déclarés heureux du témoignage que leur rendaient les étudiants en les classants parmi les notables de la ville.

Vigoureuse protestation de Me C.-E. Hétu

Les résidences des religieux

Le président de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière, visiblement outré d'une "opinion du lecteur" parue dans les deux journaux locaux, la semaine dernière, a signalé de façon vigoureuse et directe la position qu'il entend prendre dans le cas des résidences des religieux et des religieuses.

Levant le huis clos des délibérations Me Hétu a déclaré: "Si les Clercs de St-Viateur ou toute autre communauté peuvent nous fournir des sujets pour occuper pleinement toutes les résidences aujourd'hui disponibles, c'est avec plaisir que la C.S.R. Lanaudière les engagera et les logera dans les résidences même s'il faut déménager dans des locaux moins adéquats les services administratifs et pédagogiques de la Commission".

Me Hétu faisait allusion à une lettre ouverte signée de M. Richard Pichette. Le signataire de la lettre est invité, dans notre présente édition, à se présenter à la réunion des commissaires, ce soir ou mercredi prochain, pour recevoir une réponse précise et directe aux questions qu'il a posées aux commissaires.

L'école St-Guillaume menacée par un incendie

L'EPIPHANIE — Un violent incendie a partiellement endommagé, hier avant-midi, l'école St-Guillaume de L'Epiphanie, située à L'Epiphanie, à quelque 30 milles de Montréal, et chassé ses 450 élèves pour une période indéfinie.

Le sinistre a éclaté vers 8 h. 40 mardi matin, à l'édifice de deux étages, apparemment dans le gymnase de l'institution. Les élèves de l'école étaient tous en classe quand l'alarme a été donnée mais heureusement, ils ont tous réussi à évacuer les lieux avant que les flammes ne se propagent.

Le chef de police de la petite localité, M. Gilles Papineau, a déclaré que le système d'alarme de l'école a fonctionné à merveille, et que les élèves ont mis moins de trois minutes à évacuer les lieux.

Un sapeur a été légèrement blessé durant les opérations, mais il a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins.

Les douze sapeurs volontaires qui ont assisté aux opérations n'ont mis que trente minutes à circonscrire le brasier.

Ils ont rapporté plus tard que les domages causés par l'eau et la fumée étaient considérables, mais que les élèves pourraient probablement retourner à leurs classes respectives d'ici une semaine.

Le Jubilé Conciliaire diocécain

Afin d'aider les fidèles à mieux suivre le déroulement des instructions qui font l'objet de notre jubilé diocésain, voici les thèmes traités. (Dans nos éditions, nous indiquons en lettres majuscules le sujet du mercredi suivant.)

I—La Communauté chrétienne, le Peuple de Dieu
1. Sa nécessité (Mge Jetté)
2. Elle domine l'enseignement de Vatican II (Mgr Jetté)
3. Ce qu'elle est (Mgr Jetté)
4. Comment la bâtir (Mgr Jetté)
5. Qui doit la bâtir? (Mgr Jetté)

11—OECUMENISME ET TECHNIQUES DE DIFFUSION (Abbé André Desrochers)
III—Education (Père Irénée)
IV—Vocation (Père Irénée)
V—Laïcs (Père Irénée)
VI—Eglises orientales (Mgr René Boumadère)
VII—Liturgie (Mgr Lucien Sylvestre)
VIII—Liberté religieuse (Abbé Louis Germain)

N. B. — Les divers responsables paroissiaux ou diocésains (groupements sociaux, etc.) peuvent convoquer plus spécialement leurs membres à l'une ou l'autre des manifestations du Jubilé.



L'ELECTRICITE, C'EST TOUTE LA DIFFERENCE

La Corporation des Maîtres-Electriciens, section de Joliette, a tenu un souper à l'occasion de la Semaine Nationale de l'Electricité, au restaurant Chapon Fin à St-Sulpice. Le conférencier invité, M. Claude Vaillancourt, ing. conseil de la firme Roy et Vaillancourt a traité de chauffage électrique en général et plus spécialement dans les écoles. Sa conférence fut fort appréciée de la part des commissaires d'écoles, des constructeurs et des maîtres-électriciens.

De gauche à droite, nous apercevons MM. Claude Lamy, président de la Corporation des Maîtres-Electriciens, section de Joliette, Louis Ducharme, M. El. vice-président du Comité de la S.N.E., Rodolphe Couillard de l'Hydro-Québec, Maurice Paradis, président de la Commission Scolaire Le Gardeur, Claude Vaillancourt, le conférencier, Guy Robichaud, président du Comité de la S.N.E., Roland Bazinet, président de l'Association des Constructeurs d'Habitations de de Joliette, Jacques Suzor, surintendant du district de Joliette pour l'Hydro-Québec et Jacques Beaudry, M. El. coordonnateur de la S.N.E.

Bravo ! ! St-Damien

D.N.C. — Samedi soir dernier le 12 février un groupe d'une quarantaine de personnes se rendaient à Sherbrooke pour l'émission "Soirée canadienne". Ce fut un plein succès car tous débordaient d'entrain et de gaieté. Vous avez su nous divertir pendant une heure hélas trop courte. Qui pourra dire qu'à St-Damien nous n'avons pas nos propres acteurs, chanteurs, danseurs, musiciens pas une soirée d'amateurs et de vrais professionnels s'il vous plaît! Félicitations à tous et spécialement à l'organisateur M. Gérald Bruneau, ainsi qu'à nos doyens M. et Mme Joseph Provost qui ont très bien rempli leurs rôle.. Chaleureux merci au chauffeur d'autobus M. Beausoleil de St-Gabriel.

DECES:

Le 11 février, à St-Damien, M. Sinaï Lafortune âgé le 84 ans. Il laisse dans le deuil son épouse (Eva Gravel) ainsi que plusieurs neveux et nièces son service a eu lieu à St-Gabriel-de-Brandon le lundi 14 février assisté d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sincères condoléances.

ECHOS DE L'U.C.F.R.:

L'année 1966 débute sur un bon pied pour nos dames; 14 membres sur 32 étaient présentes à notre réunion mensuelle le 10 février. Malgré la pluie et la glace plusieurs sont parties des rangs, pour venir se joindre à nous. On débute toujours lar la prière à Notre-Dame-des-Champs, patronne de notre cercle. Mot de bienvenue de Mme la présidente... Notre aumônier M. le curé dut s'absenter; à cause de sa santé qui laisse à désirer... En passant, bonne santé M. le curé de la part de toutes mes soeurs de l'U.C.F.R. La secrétaire donne le compte-rendu du mois précédent. Une exposition de courtes pointes piquées à la main, toutes très jolies ont démontré le bon goût et l'habileté des nos membres. On termine la soirée par le tirage d'un prix de présence gagné par Mme Atchez Dénommé. Quelques membres du conseil se sont rendues le 2 février à une journée d'étude à Joliette et sont revenus enchantées de leurs voyage instructif. Notre prochaine reucontre aura lieu le 10 mars il y aura exposition de tapis en chenille confectionnés par nos membres. Bienvenue à toutes celles qui veulent se joindre à nous.

Cours rencontre-jeunesse à St-Roch

Les Rencontres-jeunesse" vont bon train. Jeudi dernier, le 10 février, avait lieu le 2e cours "Rencontre-jeunesse" au gymnase de l'école Notre-Dame. Une centaine de jeunes se réunissaient pour discuter de la psychologie des garçons et des filles. Pour débuter la soirée, notre invité, M. l'abbé Pierre Gaudet nous donna un exposé très intéressant sur le sujet. Il parla du garçon et de la fille à différents points de vue.

Après avoir écouté attentivement, les jeunes se mirent en équipe pour mijotter les questions qui leur étaient posées. Tous étaient intéressés, chacun donnait son opinion. Ayant discuté à leur goût, les jeunes reprirent place pour la plénière dirigée par M. l'abbé Gaudet. Les secrétaires de chaque équipe exprimèrent les idées qui avaient été émises par les équipiers. M. l'abbé Gaudet dirigea la plénière avec une finesse un peu rare, apportant des faits réels à l'occasion. Après le brèves réflexions, chacun était heureux de déguster un petit goûter. Ensuite ce fut la partie récréative. Tous s'amusèrent avec entrain en s'adonnant aux jeux ou en dansant. Puis chacun s'en retourna chez lui, content.

La J.R.C. de St-Roch remercie sincèrement M. l'abbé Pierre Gaudet d'avoir accepté l'invitation et d'avoir communiqué à chacun de bons conseils. Tous les jeunes sont d'accord lorsque l'un d'entre eux dit que M. l'abbé est formidable pour nous, les jeunes.

Merci à nos aumôniers MM. les abbés Desrosiers et Riopel qui savent si bien rendre la J.R.C. agréable aux jeunes en y participant activement et en prodiguant à chacun de bons conseils à l'occasion.

Merci aussi à Mlle Monique Lefebvre, permanente diocésaine, qui s'intéresse aux activités interparoissiales.

Merci à vous les jeunes de St-Lin et St-Roch qui avez participé à ce cours et n'oubliez pas que c'est un rendez-vous, jeudi prochain, le 17, à l'école Dominique-Savio à St-Esprit. Le sujet sera: l'étiquette ou le savoir vivre en différentes occasions.

Comité J.R.C. de St-Roch

lement pour la soirée du jubilé à la Cathédrale à 8 h. C'est mercredi prochain! Des 7 h. 45 des confesseurs seront à la disposition des fidèles à la Cathédrale. Profitons du jubilé, rendons-nous à la Cathédrale pour répondre à l'appel du Pape et de notre Curé.

M. P.-E. Guérard candidat du RIN dans l'Assomption

Un syndicaliste, M. Paul-Emile Guérard, de St-Paul-l'Ermite a été choisi candidat du RIN pour le comté de L'Assomption. Prenant la parole à la suite de son élection, M. Guérard, qui est père de sept enfants, a tenu à souligner sa ferme conviction que l'indépendance du Québec allait se faire sans violence et par des voies démocratiques. "Si je n'avais parfaitement confiance en la volonté de non-violence du RIN et en ses structures démocratiques, je n'engagerais jamais d'autres pères de famille comme moi à militer pour le RIN", a-t-il dit. M. Guérard est représentant de département pour l'Union internationale des machinistes, loge 869.



DECES GAUDET

A St-Côme, le 9 février, à l'âge de 69 ans, subitement M. Albert Gaudet, époux de Maria Blais. Dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: MM. et Mmes Maurice (Adrienne Venne), Laurent (Régina Venne), Jean-Paul (Cécile Hétu), Jacques (Monique Riopel), René (Marielle Morin), Clarence (Géraldine Venne), tous de St-Côme, Denis (Lise Rivest), professeur à Joliette, M. Jean-Guy de St-Côme, MM. et Mmes Paul Venne (Thérèse), Jacques McGurn (Angella), René Morin (Dolorès) de St-Côme, Jacseph Morin (Lucille) de Montréal, Kenneth Carroll (Pierrette) de Rawdon. Ses frères et soeurs: MM. et Mmes Alcide Gaudet de Joliette, Alfred Laporte de Ste-Béatrix, M. Adélard Blais de Ste-Emélie et plusieurs autres parents. (Salon Garceau et Chevrette). Nos sympathies.

DECES BACON

A Joliette, le 15 février à l'âge de 73 ans, Mme Mérilda Giroux épouse de Pierre-Paul Bacon, gérant de la Caisse populaire de St-Pierre et vice-président des Caisses Régionales Desjardins de Joliette, demeurant à 824 rue Notre-Dame. Funérailles vendredi le 18 février au départ des Salons Omer Landreville 674 rue St-Louis pour l'église St-Pierre à 10 h. Inhumation au cimetière de Joliette. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Paul-Aimé Bacon (Bella Vincent) de Charlemagne, R. S. Marie-Simone (Lucille des Soeurs Ste-Anne à Lachine, MM. et Mmes Serge Pauzé (Alberte), Réai Déziel (Marielle) et Mlle Claire Bacon; également ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Henri Giroux, Mme Herménégilde Giroux, M. Wellie Bacon et M. et Mme Wellie Delisle. Nos condoléances.

DECES BELLEROSE

A Montréal, le 28 janvier à l'âge de 71 ans, M. Wellie Bellerose, célibataire. Demeurant autrefois à St-Paul-de-Joliette. Funérailles le 31 janvier à St-Paul-de-Joliette. Il laisse dans le deuil, plusieurs cousins et cousines. (Maison Garceau, Perreault et Garceau). Nos sympathies.

DECES GALARNEAU

A Joliette, le 15 février, à l'âge de 62 ans, M. Rosaire Galarneau. Demeurant à 279 Lavaltrie Sud. Fuénérailles le 17 février au départ des Salons Garceau, Perreault et Garceau, 636 boul. Manseau, à l'église St-Pierre à 3 h. p.m. et de là au cimetière de Joliette lieu de la sépulture. Dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jeannine (Gabriel Mélançon), Fernand(Gisèle Martin), Gaétan (Fernande Goulet), Claude (Huguette Racine), Pierre, tous de Joliette; ses beaux-parents: M. et Mme Edouard Rivest de Ste-Anne-des-Plaines; ses frères et soeurs: M. et Mme Joseph Galarneau, M. et Mme Emile Galarneau, Mlle Célile Galarneau, tous de Montréal; plusieurs autres parents. Nos sympathies.

DECES COUTU

A Joliette, le 28 janvier, à l'âge de 76 ans, Mme Moïse Coutu (Anna Ducharme), demeurant 176 Papineau. Funérailles le 31 janvier au Christ-Roi. Dans le deuil, ses enfants: Léona (Victorin Plante), Lucia (Léopold Perreault) de Joliette, Mlle Gratia de Montréal, Lédia (Gaston Bonin) de St-Paul; MM. et Mmes Marcel Coutu de Tracy, Yvon Coutu de St-Paul, Alexandre Coutu de St-Ambroise, Léopold Coutu de Joliette et Jacqueline (Viateur Lebeau de Joliette; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. Maxime Ducharme de Joliette, Léo Ducharme de Québec, M. et Mme Armand Fréchette de Joliette, Mme Vve Hormisdas Moreau de Shawinigan, M. et Mme Eloi Ducharme de Joliette, M. Armand Coutu de Montréal, M. et Mme Léo Coutu de Waterloo et plusieurs autres parents. Nos sympathies.

DECES MAJEAU

A Joliette, le 9 février, à l'âge de 87 ans, Mme Vve Odilon Majeau (Euphémie Mousseau), demeurant à 156 St-Barthélemy S. Funérailles le 12, au départ de la Résidence funéraire Omer Landreville pour la Cathédrale. Dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Armand Perreault (Alma), Mme Vve Rosario Charbonneau (Marie-Ange), MM. et Mmes Omer Tremblay, Albert Tremblay, Adrien Tremblay, Gaston Corriveau (Simone), Hormisdas Brousseau (Laurette), Victor Mailloux (Aldéa), M. Alfred Tremblay, M. et Mme Raymond Majeau et M. Roland Majeau, ainsi que plusieurs petits-enfants. Nos condoléances.

DECES DR LAFERRIERE

A Montréal, le 4 février, à l'âge de 65 ans, le Dr Albert Laferrière, dentiste, fils de feu M. et Mme Euclide Laferrière autrefois de Joliette, demeurant à 3644 Avenue Ontario. Funérailles le 7, au départ des Salons Omer Landreville, pour l'église du Christ-Roi. Inhumation au cimetière de Ste-Elisabeth. Dans le deuil, ses frères, soeur, beau-frère et belles-soeurs: MM. et Mmes Armand Laferrière (Aldéa Coutu) de Joliette, Roger Laferrière (Isabelle Champagne) de Miami Beach et Georges Ducharme (Anna) de Joliette ainsi que des neveux et nièces dont le Dr Ronald Laferrière de Montréal. Nos condoléances.

L'Office de Tourisme ouvrira un bureau à Paris

L'honorable Winters, ministre du Commerce vient d'annoncer que l'Office de tourisme du gouvernement canadien a loué des locaux au rez-de-chaussée d'un immeuble à Paris pour y aménager un bureau de publicité touristique. Le nouveau bureau, situé au no 4 rue Scribe, occupe un emplacement de choix au coeur du centre traditionnel du tourisme et du transport de Paris; il constituera un poste stratégique qui permettra à l'Office d'accroître ses efforts en vue de promouvoir en France les voyages touristiques au Canada.

Le bureau ouvrira au printemps et le personnel de l'Office de tourisme à Paris, temporairement logé à l'Ambassade du Canada, aménagera dans le nouveau local.

Le directeur du nouveau bureau, M. Pierre Turcotte, est né à Montréal et y a fait ses études au collège Mont-Saint-Louis. Il compte plusieurs années d'expérience comme agent de publicité touristique, dont cinq années au service de la Cunard Steamship Company et onze années à celui de KLM Royal Dutch Airlines où pendant quelques années il a occupé le poste de directeur régional à Calgary et à Winnipeg.

Il a beaucoup voyagé au Canada et à l'étranger.

M. Turcotte est marié et père de cinq enfants.

St-Cléophas

DECES:

D.N.C. — Le 26 janvier à St-Félix-de-Valois, M. Athanas Mondor époux de feu Alma Gravel. Service à St-Cléophas le 29 janvier. Dans le deuil, ses enfants: MM. et Mmes Emile Mondor, de St-Félix, Florent Mondor, de Mtl, Oliva Fortier (Marie-Rose), La Minerve, Pierre Lefebvre (Marie-Blanche), Haresville, René Cyr (Simone), Montréal, Gérard Grandchamp (Raymonde), St-Damien, Sylvio Cyr (Laurette), St-Barthélemy, Mme Aimé Filion (Jeannette) et MM. et Mmes P. Richard (Thérèse), Roger Chicoine (Rita), Mackayville; ses soeurs Mmes Philias Lalumière (Anna), Montréal et Mlle Agnès Mondor de St-Damien; plusieurs autres parents.

REUNION:

Plusieurs cultivateurs se sont rendus à la salle de l'école pour une réunion en vue de la formation d'une Caisse d'établissement rural, le conférencier était M. Marquis.

FILLES D'ISABELLE:

Le 1er février, St-Cléophas recevait les soeurs Isabelliennes de St-Gabriel pour la réunion mensuelle. Un autobus rempli se rendait chez Mme Roger Bellevue qui avait offert sa demeure. Notre curé M. C.-E. Guilbault accepta avec plaisir d'assister à l'assemblée. Après la partie sérieuse vint la récréation et le tout se termina par un goûter.

RETRAITE:

M. Clarence Piette et M. Emilien Marion, la semaine dernière ont fait une retraite fermée et sont revenus contents de ces jour d'intimité avec Dieu.

JUBILE:

Le 23 février la paroisse de St-Cléophas est invitée tout spécia-

MALO
Monuments
Inscriptions et nettoyages
— S'adresser à —
388, BEAUDRY SUD
(près du cimetière)
Tél. 756-6980, Joliette

Avis Public

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
DANS LA COUR SUPERIEURE
GARAGE P.-E. SAVIGNAC
DEMANDEUR
VS
GRATIEN MALO
DEFENDEUR

EST PAR LE PRESENT donné que les effets mobiliers du Defendeur, saisis en cette cause seront vendus à son domicile dans la cité de Joliette à 1312 rue Piette, le 24e jour de février 1966, à dix heures de l'avant-midi savoir: —

Une télévision R.C.A. Victor
Un set de salon (3 morceaux)
Un radio de table

LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur.

DONNE à Joliette ce 15e jour de février 1966.

Ray Bélanger, H.C.S.

Public Notice

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF JOLIETTE
IN THE SUPERIOR COURT
GARAGE P.-E. SAVIGNAC
PLAINTIFF
VS
GRATIEN MALO
DEFENDANT

IS HEREBY GIVEN that the Goods and Chattels of the Defendant, seized in this cause will be sold at his domicile in the city of Joliette at 1312 Piette Street, the 24th day of February 1966, at ten o'clock in the morning, to wit: —

A television R.C.A. Victor
A parlor set (3 pieces)
A table radio

THE SAID Goods and Chattels will be sold, for cash, to the last and highest bidder.

GIVEN at Joliette this 15th day of February 1966.

Ray Bélanger, B.S.C.

L'Action populaire
Hebdomadaire catholique paraissant le mercredi, journal du diocèse de Joliette

Président d'honneur:
Son Exc. Mgr J.-A. Papineau
Administration:
Dr Roland Magnan, M.D., prés.
Dr J. Lafortune, M.D., v.-prés.
Mgr R. Bounadère, p.d., v.g., dir.
Abbé R.-M. Coderre, ptre, dir.
Dr J.-E. Forest, M.D., dir.
Rédaction:
Abbé R.-M. Coderre, directeur,
Mme Réjane Archambault, Gérard-R. Arguin.
Publicité:
J.-Normand Blais, directeur,
Secrétariat:
Louise Beaudry, Louise Lamarche.
Ateliers:
Gérard-R. Arguin, responsable
— MEMBRE —
Audit Bureau of Circulation
Association des Hebdomadaires de Langue française
(A.B.C.)
C.P. 50 Tél.: 753-7539
72 nord, Place Bourget, Joliette P. Qué.

Abonnement: $3.00 — E.U.: $3.50
Le Ministère des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet de 2e classe.

PHARMACIE LANDRY

Films développés en 2 HEURES
FOIS PAR JOUR

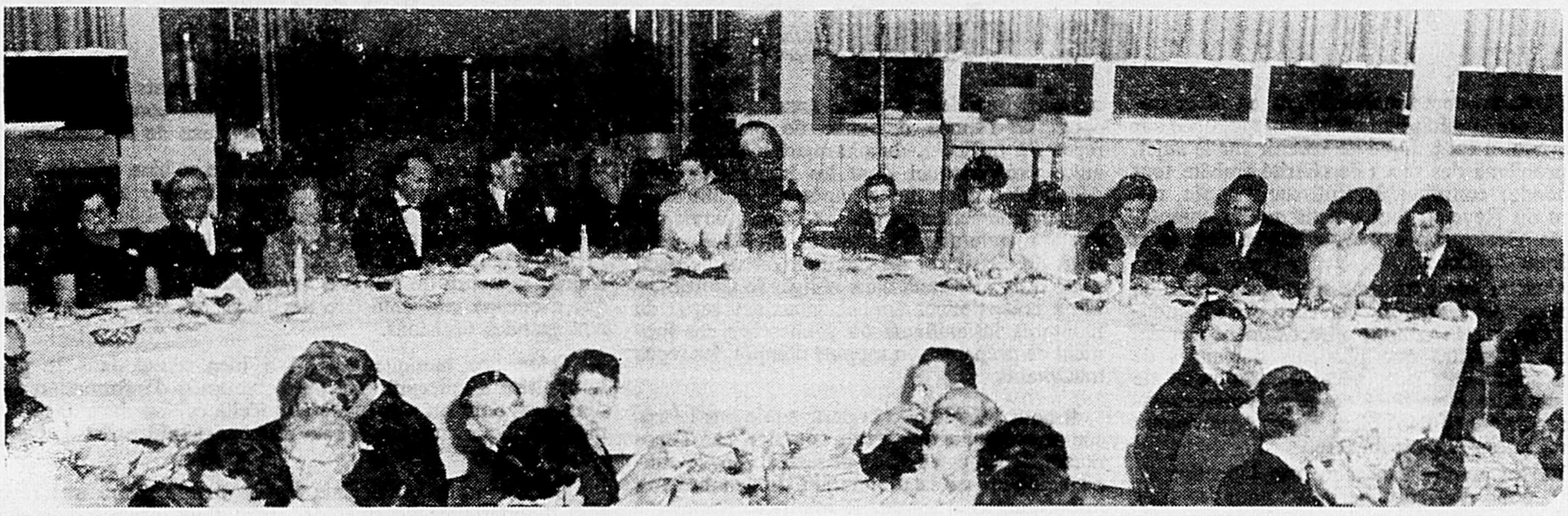
10 heures à midi — 3 heures à 5 heures

TEL. 753-7577

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS GRATUITEMENT

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 6 JOLIETTE, MERCREDI LE 16 FEVRIER 1966 1er CAHIER



Hommage des électeurs du comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm au député Roland Comtois

Ulus de 400 personnes ont rendu hommage à M. Roland Comtois, ing., nouveau député libéral du comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm aux Communes. Un souper dansant a eu lieu à l'Ecole Secondaire Jean-Baptiste Meilleur, de Repentigny.

Orateur invité, l'honorable J. Marchand, ministre du nouveau ministère de la main d'oeuvre, a expliqué la politique libérale, puis M. Comtois a remercié le ministre de sa présence et la population du comté de l'hommage qu'elle lui rendait.

A la table d'honneur on aperçoit Mme et M. Frédéric Coiteux député provincial de Repentigny, Mme Arthur Comtois, mère du nouveau député, M. le député Roland Comtois, l'honorable Jean Marchand, ministre de la Main d'oeuvre, M. l'abbé Armand Longpré, curé de Repentigny, Mme R. Comtois, Robert, Richard, Ninon et Louise Comtois enfants du député fédéral, Mme Gerv. Desrochers, Me Jean-Marc Bertrand, avocat de Joliette, Mme Bertrand et M. Gervais Desrochers qui a agi comme maitre de cérémonie.



Mme Georgette Préville, ex-présidente, félicite Mlle Andrée Tessier de son élection à la présidence de l'Association des Dames auxiliaires de l'Hôpital St-Charles dont nous présentons ici le conseil d'administration: Mme Jacline Hervieux, secrétaire, Mme Préville, Mlle Tessier et Mme Antoinette Boucher; sur la deuxième rangée: Mmes Gilberte Tessier, Germaine Lavallée, Noëlla Lajeunesse, Thérèse Chevrette, Lucille Côté, Jacline Dugas, Adrienne Bonin, Léonie Roch, Jeanne d'Arc Grenier. N'apparaissent pas sur la photo: Mlle Aline Ménard, Mmes Laurette Rivest, Mimi Lapointe, Janine Doray, Jacqueline Robillard et Hélène Coutlée.

Mlle Andrée Tessier présidente

L'Association des dames auxiliaires de l'Hôpital St-Charles demande son incorporation officielle

La salle de réception de l'hôtel Joliette décorée de magnifiques chrysanthèmes offerts par le "Panier fleuri" se prêtait agréablement à l'assemblée annuelle des dames auxillaires de l'hôpital St-Charles. Dans une ambiance sympathique l'ordre du jour comportant le projet de statuts de l'association, l'annonce de son incorporation officielle, fut adopté par des membres heureux et réjouis. Un climat d'entente cordiale et de bienveillance accueillit favorablement aussi le projet de la vente de passeports pour l'Expo 67 au profit de l'association. Mme Yvette Lachapelle avec une spontanéité charmante accepte d'en prendre la responsabilité.

Les élections du nouveau conseil pour l'année 66 se déroulèrent, sous l'habile direction de la présidente d'élections Mme Lise Martel. Succédant à Mme Georgette Préville, Mlle Andrée Tessier, dont le dévouement est digne d'éloges, est nommée présidente. Le reste du Comité Exécutif se compose de: Mme Antoinette Boucher, 1ère vice-présidente; Mme Aline Ménard, 2e vice-présidente; Mme Jacline Hervieux, secrétaire; Mme Georgette Préville, trésorière.

Quatorze autres membres actifs complètent le conseil: Mme Germaine Lavallée; Comité des visites aux malades; Mme Jacline Dugas, Comité récréatif; Mme Lucille Côté, Comité Social; Mme Mimi Lapointe, Comité d'appels téléphoniques, Mme Thérèse Chevrette, Comité de Publicité, Mmes Noella Lajeunesse, Jacline Robillard, Léonie Roch, Janine Doray, Hélène Coutlée, Gilberte Tessier, Adrienne Bonin, Jeanne d'Arc Grenier, Laurette Rivest.

(A suivre à la page 14)

Funérailles de M. l'abbé Donat Héneault

Après une messe célébrée par le frère du défunt, M. l'abbé Léo Héneault, curé de St-Roch et spécialement destinée aux enfants de la paroisse, le service funèbre a été chanté par Mgr Jetté, adm. apost. de Joliette, accompagné de M. l'abbé Victor Amyot, confrère du défunt et de M. l'abbé Paul Bourgeois, vicaire de la paroisse.

Monseigneur l'Evêque a prononcé lui-même l'homélie au cours de laquelle il a exprimé la surprise de tous à la nouvelle du décès imprévu de Monsieur le Curé de Lavaltrie. Au milieu de la famille de frères que nous formons dans le Christ, a continué Monseigneur, il se produit des deuils inévitables mais nous



M. l'abbé Donat Hénault

les acceptons dans la foi. La mort est une naissance, c'est l'entrée dans la vraie Vie où nous triomphons avec le Christ.

Les fidèles de Lavaltrie avaient rempli l'église, de mê-

(A suivre à la page 6)



SOUPER MIXTE
AU 4e DEGRE

Son Excellence Mgr Edouard Jetté sera le conférencier au souper mixte des Chevaliers de Colomb 4e degré, assemblée Barthélemy-Joliette, à la salle du Restaurant Kambo, samedi le 26 février, à 7 h. Le souper sera présidé par le Sir chevalier Grégoire Perrault, Fidèle navigateur.

Mgr Jetté a intitulé sa causerie: "Les grandes figures du Concile".

Pauzé et Chevrette acquiert "Trans-Kébec"

La Maison Pauzé et Chevrette de Joliette, vient de se porter acquéreure des franchises de Trans-Kébec et Normandie deux chaînes d'épiceries. Grâce à cette transaction la maison joliettaine, à 100% canadienne-française, étendra son territoire jusqu'aux portes de l'Ile Jésus.

D'ici quelques jours le direction de Pauzé et Chevrette invitera tous les détaillants de la région en vue de l'édification des projets futurs de cette maison.

Meilleurs voeux de succès.

EDITORIAL

Ces fameux reçus de charité!

Plusieurs contribuables étant en plein travail de préparation de leur rapport d'impôt sur le revenu, il est indiqué de revenir sur le sujet. Ce problème des reçus de charité embête tout le monde: contribuable, cotiseur d'impôt, ministre du Revenu, tout autant que le comptable, le vicaire ou le marguillier en charge et l'évêque du diocèse.

Chacun admettra qu'il n'est guère chrétien de demander à son curé un reçu dont le montant dépasse la somme effectivement versée; chacun admettra que plusieurs demandes de reçus sont faites sans nécessité; du point de vue utilitaire et pratique ces reçus ne représentent souvent qu'un bien léger dégrèvement d'impôt pour le contribuable.

La loi permet à chacun une déduction de $100. pour dons de charité et pour les frais médicaux, en excédent de 3% du revenu. Ce qui veut dire que, pour un salaire de $5,000., le contribuable peut déduire le surplus des frais médicaux à compter de $150 et ajouter ce montant à celui de ses dons de charité.

S'il arrive que le contribuable tente de se rattrapper au presbtyère pour des montants de reçus déductibles, il arrive aussi que tout au cours de l'année il oublie de réclamer des reçus du médecin, du pharmacien ou de tout autre professionnel dont les honoraires sont *déductibles pour fins d'impôt. Pourquoi* alors le gouvernement n'admettrait-il pas comme déduction statutaire le montant de $100 pour dons de charité et un montant au moins égal pour frais médicaux sans obliger le contribuable à collectionner annuellement des reçus de montants insignifiants ou à chercher, au moment de préparer son rapport d'impôt, les reçus manquants.

Il nous semble que la perte subie par le trésor gouvernemental serait comblée par l'économie de temps et d'argent réalisée par le contribuable et par la diminution du nombre des inspecteurs chargés par le ministère d'analyser les rapports d'impôt des contribuables québécois et d'enquêter dans les presbytères et les institutions.

Quel député du Québec proposera maintenant d'amender la loi de l'impôt en ce sens?

R.G.

La Fédération Joliettaine des Oeuvres de Charité 1966

Qui plantera la plus belle fleur?

L'Eglise s'est toujours occupée d'organiser la charité. Du Ier siècle au XXe, les modes d'agir ont varié, mais l'esprit est demeuré le même. Entre mille autres peut-être, choisissons quelques témoignages.

"L'autel se trouve partout, à tous les coins de rue, sur toutes les places" s'écriait S. Jean Chrysostome. (On remarquera de quel autel il s'agit.) L'auteur, défenseur des pauvres, compare l'aumône au sacrifice de la messe: si Dieu nous a donné son Fils, nous devons, en retour, et où que ce soit, dans la rue comme dans l'église, donner un morceau de pain à Celui qui s'est immolé pour nous.

S. Paul était plus violent. On sait que les premiers chrétiens devaient apporter des provisions pour les pauvres, quand ils se présentaient aux assemblées eucharistiques, à la messe quoi! (La quête remplace en partie cette coutume). Or, à ceux qui se montraient pingres, S. Paul lance ceci: "Vous mangez votre condamnation".Vous bloquez dans votre égoïsme, la charité que le Seigneur, par l'Eucharistie, veut vous voir transporter vous-même vers les pauvres. Toute vraie initiative sociale prend sa source dans l'Eucharistie.

S. Cyprien n'y va pas, lui non plus, de main morte, envers une noble matrone qui, n'a pas apporté son offrande au bénéfice des pauvres: "Tes yeux ne voient pas le nécessiteux et le pauvre, car ils sont obscurcis et couverts d'une nuit épaisse".

A New York, Paul VI, dans son homélie, se faisant l'écho de toute le tradition de l'Eglise, s'écriait: "La paix doit être construite: elle doit être construite chaque jour par des oeuvres de paix. Ces oeuvres de paix sont, tout d'abord, l'ordre social; ensuite, l'aide aux pauvres, l'aide aux nécessiteux, aux faibles, aux malades, au ignorants. La paix doit être un jardin dans lequel les largesses PUBLIQUES et PRIVEES cultivent la fleur la plus belle de l'amitié, de la solidarité, de la charité et de l'amour". (1)

Lequel d'entre nous plantera la plus belle fleur? Le concours est ouvert, Et le jury, c'est le Seigneur lui-même.

FRANÇOIS LANOUE, ptre

(1) On aura noté, n'est-ce pas, les expressions du pape? "LARGESSES PUBLIQUES et LARGESSES PRIVEES.

Billet

Autobus scolaire

Depuis déjà quelques années, des autobus scolaires passent matin et soir devant nos demeures, presque toujours remplis à déborder d'enfants, qui se dirigent vers les écoles centrales du village ou régionales.

C'est la nouvelle manière de se rendre à l'école pour les enfants. Fini l'école du rang avec ses divisions multiples et ses professeurs surchargés.

La preuve est maintenant faite que les écoles centralisées sont financièrement plus économiques, plus efficaces au point de vue pédagogique.

Bravo! lancent les partisans du progrès confiant dans l'avenir. Où allons-nous? s'écriront d'autres qu'inquiète la désertion de nos campagnes.

Hélas ces questions sont déjà dépassées; le problème est ailleurs. Le père de famille lui plus réaliste, sait que les autobus scolaires sont là pour y rester, mais qu'ils peuvent s'améliorer au point de vue de sécurité et de surveillance.

Le transport des écoliers a développé chez nous une nouvelle industrie du transport qui possède ses problèmes propres.

Au point de vue économique, les autobus scolaires représentent des investissements considérables, qui dans les circonstances peuvent être assumés par n'importe quel individu.

D'un autre côté, les Commissions scolaires donnent des contrats de transport aux personnes qui offrent les conditions les plus économiques, sans plus.

Ce qui revient à dire que n'importe qui peut transporter des enfants vers les écoles centralisées, pourvu qu'il ait une licence de conducteur, assez facile à avoir, un autobus facile à acheter et un contrat avec une Commission scolaire, qui n'est pas toujours payant par le fait de la concurrence.

Il y a des chauffeurs qui sont propriétaires de leur autobus et d'autres chauffeurs qui sont la majorité et qui travaillent pour des contracteurs.

Le travail du chauffeur d'autobus dépasse quelque fois une heure, le matin et une heure, le soir. Dans toutes ces circonstances invoquées plus haut, il est rarement question de l'expérience et de la compétence des chauffeurs, au point de vue sécurité routière.

La sécurité étant la chose la plus importante sur la route, il est donc nécessaire et urgent de pourvoir à cette déficience.

Or, cette année, la Régionale Lanaudière consciente de ces lacunes a organisé un cours gratuit de sécurité routière pour les chauffeurs d'autobus scolaires.

Quatre cours seront donnés le 14, 21, 28 février et le 7 mars 66 à 8 h. p.m. à l'école St-Viateur de Joliette. Les cours porteront sur: La psychologie du chauffeur, La loi et le maintien du véhicule, Comment agir avec les élèves. Les accidents de la route. La conduite préventive. Les premiers soins aux blessés. Comment se servir d'un extincteur chimique.

Ces cours sont gratuits et sont organisés dans le but d'améliorer les conditions reguises pour assurer le confort et la sécurité des élèves.

Plusieurs personnes expérimentées donneront les conférences. Il serait recommandable que tous les chauffeurs d'autobus tant du cours primaire que secondaire soient obligés par les Commissions scolaires, à suivre ces cours de sécurité.

De plus la C.S.R. Lanaudière donnera à toutes les personnes qui auront suivi ce cours un certificat attestant qu'elles ont suivi ce cours avec assiduité.

De tous les problèmes scolaires, le plus important et de loin, est celui du confort et de la sécurité du transport de nos enfants vers les écoles, et nous devons encourager tous les efforts faits dans le but d'améliorer ce transport.

J.-A. Lusignan



avec Paul Longpré

EN VEDETTE: L'EDUCATION

Par delà les verbiages et les piétinements de la présente cession parlementaire provinciale un front commun semble se former autour du problème très complexe de l'éducation.

Devant une opposition très agressive et bien décidée à faire de ce sujet son principal cheval de bataille au cours de la session et de la campagne électorale qui doit la couronner, le gouvernement devra jouer tous ses atouts. C'est sans doute la raison qui a amené le ministre de l'Education, M. Gérin-Lajoie, à mettre un terme à la période de gestation et d'étude qui a occupé son ministère ces dernières années pour passer aux grandes décisions.

Selon une tactique qui lui a bien réussi dans le passé, le ministre a entrepris une autre "tournée d'information et de dialogue" dont on s'attend à ce qu'elle éclaire davantage l'opinion publique que les débats d'une assemblée législative par trop "électorale".

Cette tournée provinciale a déjà donné lieu à une révélation d'importance au sujet des institutions privées d'enseignement, sujet qui a soulevé le plus de controverses depuis l'instauration du ministère de l'Education.

Le ministre a donc défini les deux principaux objectifs de sa politique quant aux institutions privées d'enseignement: GRATUITE SCOLAIRE, dès cette année ,au primaire et au secondaire et coordination entre le secteur privé et le secteur public, ce dernier objectif étant présenté comme la condition nécessaire du premier.

La réalisation de ces objectifs posera certainement une foule de problèmes d'ordre pratique aux deux parties en cause. Toutefois, cette déclaration a déjà soulevé beaucoup d'espoir au sein des différents "corps intermédiaires" qui craignaient de voir disparaître au Québec les institutions privées d'enseignement, et plus particulièrement les institutions confessionnelles.

• • •

PROBLEME DE CONJUGAISON

Habitués à voir surgir des problèmes d'ordre économique et politique entres leurs gouvernements, MM. Pearson et Lesage sont présentement aux prises avec une question de "conditionnel". On serait tenté de faire un mauvais jeu de mots en prétendant que c'est normal entre gens qui ne parlent pas la même langue...

On sait que depuis quelques années le Québec a recouvré des sommes très importantes sous forme de compensations fiscales du gouvernement fédéral à la suite de son retrait de certains plans fédéraux affectant un secteur de juridiction proprement provinciale. On a appelé cette formule de compromis: le système de "l'opting-out".

Toutefois, il y avait jusqu'ici un caractère dans ces ententes "autonomistes" provinciaux: elles étaient pour ainsi dire fédérales-provinciales qui ne rencontrait pas les vues des "conjugées au conditionnel". C'est-à-dire que les sommes d'argent ainsi recouvrées devaient servir aux fins spécifiques déterminées par le gouvernement fédéral. Il est clair que ce système, s'il devait se perpétuer, empêcherait les provinces concernées d'assumer elles-mêmes leur destin propre en les forçant à évoluer selon des plans et des priorités dictés par le gouvernement fédéral.

Or, voici que le premier ministre Lesage annonce triomphalement que la province de Québec vient de recevoir un premier versement "inconditionnel" de $17,350,000., représentant sa part de l'augmentation fédérale des subventions aux universités, pour 1966-67. Il va sans dire que ce cri de victoire a trouvé ses échos au parlement fédéral. Aussi, un débat est présentement ouvert entre les deux gouvernements et leurs loyales oppositions, à savoir si ces subventions sont ou ne sont pas conditionnelles. La question est capitale pour l'évolution constitutionnelle du pays à cause du précédent qui serait créé si le Québec obtenait vraiment le droit de dépenser ces quelques millions comme bon lui semble. Voilà où peut mener un simple problème de conjugaison. Le plus triste dans cette affaire serait évidemment que le gouvernement décide dorénavant de conjuger ses octrois au futur... Il semble toutefois que le problème n'ait pas encore été formulé sous cet angle!

Nous faudra-t-il revenir un jour à l'ère de la lampe à l'huile?

Les échevins de Joliette devront décider à leur réunion régulière de lundi soir prochain de l'avis de motion, donné à la dernière séance; abrogeant le règlement R-XXVII "concernant la fermeture des magasins, de même que la régie, l'ouverture et la fermeture des restaurants dans la Cité de Joliette".

L'abrogation de ce règlement de fermeture voudra dire que tous les établissements commerciaux pourront être ouverts à longueur de journée, sauf le dimanche; sauf aussi pour les établissements licenciés pour la vente de la bière et des spiritueux dont la loi des liqueurs prévoit le cas, sauf aussi pour les épiceries et boucheries sous le coup d'un décret.

Si le conseil décide d'abroger le règlement, notre civilisation marquera un recul. Le conseil municipal peut, selon la loi, légiférer sur les heures de fermeture et une règlementation juste, honnête et efficace des heures d'ouverture et de fermeture des établissements commerciaux pourra sauvegarder les droits des employés de commerce et des marchands eux-mêmes à des heures de travail normales; elle évitera que le commerce joliettain devienne une jungle où concurrence signifiera surtout déloyauté; elle préservera le consommateur d'une hausse de prix que pourrait justifier le nouveau mode d'exploitation du commerce de détail.

Il est plus que probable que les Marchands Unis expédieront à nos échevins une protestation en bonne et due forme contre l'abrogation possible du règlement. La difficulté d'apliquer la loi ne peut être l'unique raison qui en motive la disparition.

Les membres du conseil municipal doivent se souvenir qu'à la séance du 4 octobre ils ont accepté des Marchands Unis d'appliquer rigoureusement le règlement de fermeture des magasins. Les marchands de Joliette avaient voté par une immense majorité le maintien de cette mesure.

Nous admettons que l'application stricte de la loi est difficile, que le règlement pêche par certains points qui se contredisent alors que des établissements de classe différente vendent le même produit, que le bras de la justice ne devrait pas peser aussi lourdement sur le contrevenant pris *en défaut dans des circonstances particulières, qu'il* faudrait aussi user de bon jugement dans l'interprétation du règlement. Mais quelques erreurs, dont pourraient aussi subir parfois préjudices certains marchands qui tiennent au respect intégral du règlement, ne peuvent prouver l'inutilité ou l'injustice flagrante du règlement de fermeture des magasins.

Quand on se rappelle la période, aujourd'hui lointaine, où le marchand général éteignait les lampes au départ du dernier "veilleux", où les épiceries restaient ouvertes jusqu'à la nuit "pour que personne ne manque de pain, de beurre ou de lait", on s'imagine mal que des marchands désirent revenir à l'ère de la lampe à l'huile.

Pitié donc et justice pour ceux qui, en 1966, veulent vivre d'une manière moderne en assurant le meilleur service possible à une clientèle qu'il respecte.

Roland Gauvreau

Expo 66, chez les Louveteaux

Tous les louveteaux du diocèse se préparent fébrilement à leur expo annuel. Certaines idées ont transpiré, mais le secret doit être gardé. Ce sera original et surpassera celle de l'an passé.

En plus des quelques 200 travaux, aura lieu le tirage du magnifique stéréo pour lequel nos jeunes passent actuellement aux portes de chaque maison du diocèse. Nous espérons que tous les encourageront. Le 23 avril au Séminaire aura lieu notre expo, et le gagnant du tirage sera proclamé.

Dans un autre ordre d'idée, plusieurs de nos unités ont fait soit un cantonnement d'automne ou d'hiver ainsi que de nombreuses excursions.

Au début de l'année, la meute Ste-Thérèse fonda son journal d'unité, et liaison est formidable. Depuis quelques semaines, la meute St-Pierre, s'est formé un comité protecteur qui, tout en étant un soutien pécuniaire, en est un également moral.

Nous avons une nouvelle akela au Christ-Roi, il s'agit de Mlle Thérèse Gougeon. A St-Jean-Baptiste, Mlle Lucille Rainvillle forme actuellement un groupe de 12 garçons qui sera le noyau de la meute de cette paroisse. Berthierville possède son noyau de cheftaines dont la futur akela sera Mlle Janine Lévesque. La mise en marche se fera en septembre prochain.

Notre organisateur financier M. André Ouimet, visite actuellement les meutes afin de suivre de près le déroulement de la vente des billets de tirage. C'est un type très dévoué, qui mérite notre encouragement et nos félicitations.

Nous avons actuellement dans le diocèse, deux meutes à chefs et six meutes à cheftaines. En cette matière, la promotion de l'homme est au ralenti. Cela fait contraste en regard des positions libérales concernant la femme dans la société.

M. Eugène Bazinet s'occupera au niveau louveteau du programme de la semaine scout.

Nous souhaitons bonne chasse à notre cher collaborateur.

Scoutement,

Gilbert Melançon, C.D.L.

Raymond Gaudet, sec., d.l.

Chronique parents-maîtres

Comprenons-nous son importance?

Il y aura bientôt un an, un clerc de Joliette émettait le voeu de grouper les divers organismes de recrutement des vocations religieuses. Saisi du projet, Mgr l'Evêque lui confia la responsabilité de l'équipe diocésaine de la Vocation. Le Père Jean-Guy Bonin, c.s.v., dirige une expérience pilote qui, si elle s'avère heureuse, sera éventuellement suggérée dans d'autres diocèses.

But:

L'Equipe diocésaine de la vocation a pour but de travailler dans l'unité au service des jeunes, à la réalisation de leur vocation baptismale, vocation de tous à la sainteté, par la voie qui leur est dstinée.

Ses divers rôles:

1) **Information:** au clergé, aux parents, aux éducateurs, aux mouvements d'Action catholique et aux jeunes. L'un de ses moyens d'information est le feuillet "Oeuvrons en Eglise", qui s'adresse tant aux parents qu'aux adolescents.

2) **Coordination des moyens:** par l'Action catholique et les diverses techniques de diffusion. L'Equipe a aménagé à 132 St-Charles-Borromée Nord, un "Centre" de rencontre pour adolescents de 17 à 25 ans.

3) **Animation:** Redonner à chacun sa responsabilité dans son domaine, et non pas faire tout le travail à la place des autres. Tout éducateur digne de ce nom, doit être capable de jouer son rôle d'information sur la vocation de base de tout baptisé: son appel vers la sainteté. Le foyer et l'école doivent être des endroits où les valeurs humaines sont vraiment respectées.

Rôle des parents chrétiens:

Tous les parents chrétiens ont le devoir de préparer chez leurs enfants, de sérieuses vocations de chrétiens. Pour bien y parvenir, l'éducation familiale doit posséder certaines qualités.

1) **Respect des valeurs humaines:** c'est-à-dire former des humains épanouis. Le foyer doit développer la capacité de vivre avec les autres, avec un certain équilibre. Pour bien y arriver, on doit découvrir à l'intérieur du foyer cette communauté de charité, cette ambiance de paix, d'affection et d'attention mutuelle. Pour être éducateurs d'équilibre chez les jeunes, les parents doivent d'abord posséder cet équilibre.

2) **Respect des valeurs chrétiennes:** Les parents doivent donner l'exemple d'une vie de chrétiens convaincus, de laïcs engagés. Seules, les pratiques religieuses extérieures sans engagement comme chrétiens dénotent une certaine immaturité religieuse.

La famille doit être le signe efficace de la rencontre avec Dieu. Si l'enfant apprend graduellement à s'engager, il pourra plus tard s'engager totalement. La famille doit être éducatrice de toutes les vocations: vocation baptismale, vocation à la sainteté et vocation à la vie conjugale.

Les aptitudes et les motifs du choix d'une vocation, sont susceptibles d'éducation.

Les parents doivent apprendre à l'enfant à dialoguer avec le Seigneur, et lui aider à être attentif à Dieu. Le foyer doit rendre Dieu vivant à l'enfant.

Remarques:

A la suite du résumé de l'exposé du Père Jean-Guy Bonin, je tiens à souligner qu'après quelques mois de publication et de distribution générale dans toutes les écoles du diocèse, de "Oeuvrons en Eglise", il n'y a à peine qu'environ deux cents abonnements le parvenus à l'Equipe.

Le directeur de l'Equipe, serait très heureux de pouvoir rencontrer nos diverses APM locales.

L'éducation c'est donc si exigeant que ça! Eh bien oui! Nous tous parents avons le devoir impérieux de travailler conjointement à nous sanctifier à travers l'épanouissement de notre vie conjugale. Pour ce qui est ensuite de l'éducation de nos enfants, laissons parler le philosophe Emeson: "Un bon livre, un bon discours peuvent faire du bien, mais un bon exemple parle bien plus éloquemment au coeur".

(Comm. de l'APM diocésaine, par Jean Grenier)



Le monde scout, dont la branche louvetiste prépare un événement historique, son expo 66 a toute une histoire. Il fera bon aux anciens "loups" de revoir cette photo prise en 1935 à l'occasion de la visite de Lord Baden Powell, fondateur du scoutisme, au Cardinal Villeneuve de Québec. Ces deux bienfaiteurs des jeunes sont disparus mais leur oeuvre continue.



Pour acheter
Pour vendre
Pour louer
Pour échanger
Pour des aubaines

de
les petites annonces

L'Action populaire
sont une mine d'or

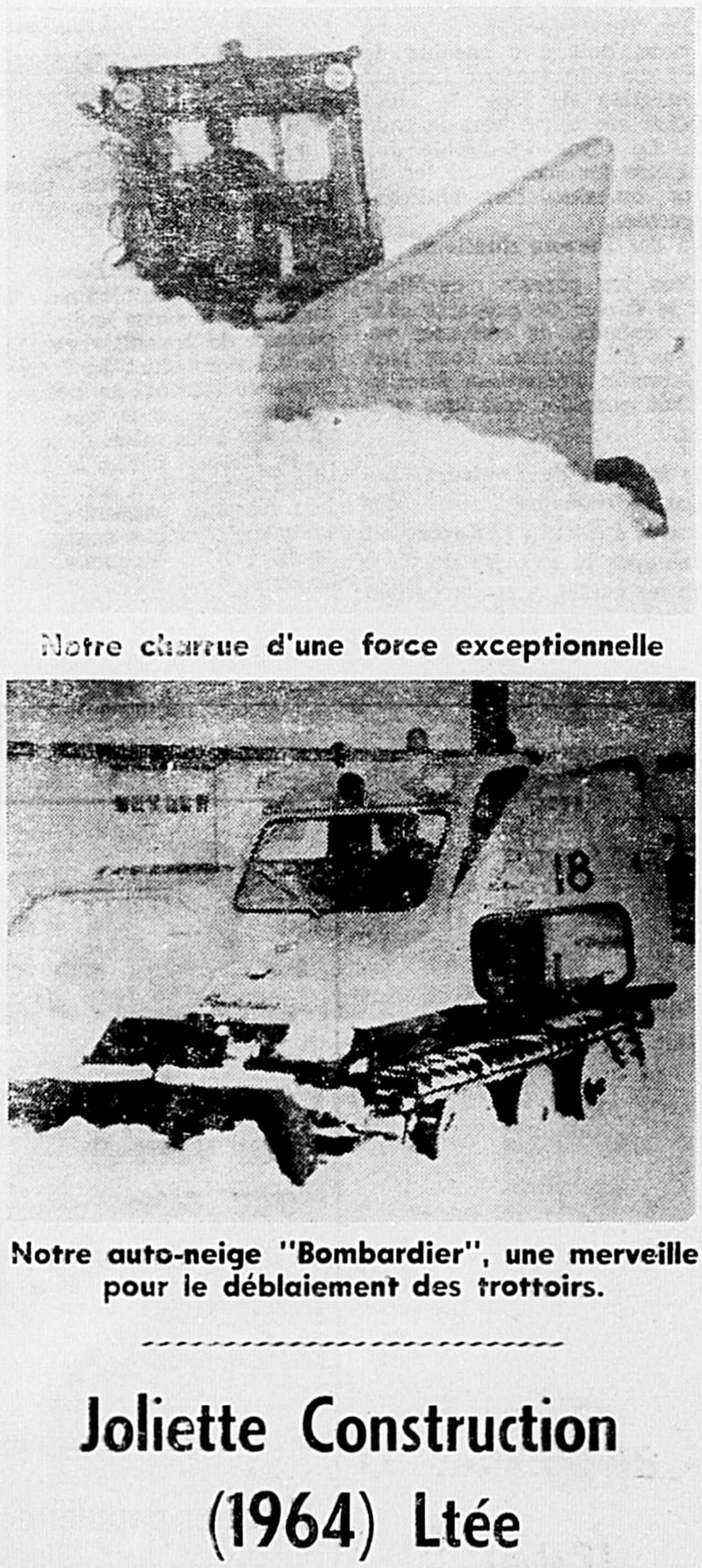
Appelez
753-7539

Nous sommes des experts dans le déneigement

Notre outillage et notre personnel assurent un travail parfait



Notre puissante souffleuse à neige



Notre charrue d'une force exceptionnelle

Notre auto-neige "Bombardier", une merveille pour le déblaiement des trottoirs.

Joliette Construction (1964) Ltée

624, RUE CHAMPLAIN JOLIETTE

TEL. 753-7431 — 753-5775



FETE DES MALADES A L'HOPITAL ST-EUSEBE

Dimanche 13 février, une atmosphère de fête régnait à l'Hôpital St-Eusèbe. De nombreux cadeaux furent distribués aux malades.

La photo ci-haut montre: M. Yvon Trudel demeurant à 637 rue St-Antoine, hospitalisé sous les soins du Dr Yvon Gauthier, orthopédiste, qui reçoit un prix de Mme Micheline Venne, infirmière. De gauche à droite, on reconnaît Soeur Marie Alexandre, hospitalière du département des Messieurs, Soeur Louis-de-la-Providence, directrice du Nursing et la jeune Michèle Lafortune de St-Roch de l'Achigan, qui a tiré au sort le nom de l'heureux gagnant.

Funérailles...

(Suite de la page 3)

me que de nombreuses délégations des paroisses et des mouvements dont s'est occupé l'abbé Donat Héneault. Au choeur, on remarquait un grand nombre de prêtres: Mgr Bounadère, Mgr Sylvestre, Mgr Valois, MM. les chanoines W. Gervais, L. Ferest, D.-A. Robert et Dumontier, MM. les curés F. Lasalle, A. Laporte, A. Forget, A. Lefebvre, A. Gariépy, Z. Beauchamp, Y. Vandal, O. Lane, L. Dion, A. Piette, Az. Houle, J. Riopel, A. Riopel, G. Gaudet, A. Bernèche, R. Bérubé, Alb. Laporte, P. Robert, A. Désy, H. Hétu, P. Lafortune, L. Bellerose, E. Desrochers, H. Geoffroy, Az. Fafard, A. Lalande, E. Ferland, F. Gadoury, W. Bérard, Alc. Allard, R. Guilbeault, J. Perreault, F. Blouin, R. Paquin, MM. les abbés F. Aubin, M. Boisvert, H. Pelletier, M. Marchand, F. Granger, R. Lavallée, A. Audy, S. Perreault, Y. Bélair, Ls-J. Robert, J.-M. Desrosier, G. Boisjoly, P. Houle, E Houle, les RR. PP. Lesage, Farley, Doucet, c.s.v., R. Roch, p. m.e. et M. l'abbé Léo Héneault, curé de St-Roch et frère du défunt.

L'inhumation se fit à St-Félix-de-Valois, dans le lot de famille après le chant d'un Libera auquel un grand nombre de fidèles et de prêtres ont assisté.

L'Action populaire présente à l'abbé Léo Héneault, de même qu'aux fidèles de Lavaltrie et à la famille du défunt, les condoléances de ses lecteurs et la rédaction.

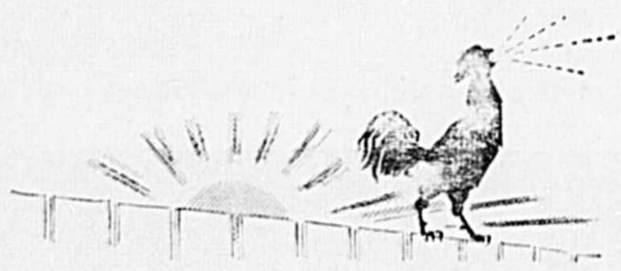
Pourquoi
PAYER PLUS CHER
quand
L'Action POPULAIRE
vous offre
PLUS DE NOUVELLES
que tout autre
dans la région

Retraite spéciale pour les jeunes travailleurs

A la Maison Querbes du vendredi soir le 25 février au dimanche après-midi le 27 aura lieu une retraite spéciale pour les jeunes travailleurs, organisée par la J.O.C. du diocèse.

Elle sera prêchée par le R. P. Freddy Keinz, le prédicateur le plus en vogue actuellement auprès des jeunes travailleurs.

(2 fois)



DU POULET C'EST SI BON

Pour un beau gros poulet, dodu, doré

SIGNALEZ 753-7509 "DELICE" BAR-BE-CUE

Nous vous offrons aussi un menu très varié tel que: Poulet complet ou demi, poitrine, cuisse, hot chicken sandwich, club sandwich, pâté au poulet, hamburger, spaghetti italien hamburger steak, poulet panné, tourtière "Délice", tartes au sucre, pommes et aux cerises
SPECIAL DU VENDREDI: Fèves au Lard, Fish and Chips, Petoncles, Pâté au Saumon, Spagnetti aux tomates

Livraison gratuite: Joliette, St-Paul, Crabtree, St-Thomas Notre-Dame de Lourdes, St-Ambroise et partout ailleurs avec un léger supplément

POUR VOS BANQUETS — RECEPTIONS — MARIAGES, ETC.
NOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE **A DOMICILE**
Pour réservations, consultez

Buffet Noir et Or Enrg.

112, LEVIS JOLIETTE TEL. 753-7509

Ancien maire de L'Epiphanie

Décès de M. Victor-S. Chartrand



Décès subit à sa demeure — On ne saurait oublier l'industriel qu'il était — Une longue carrière politique provinciale et municipale.

Vendredi soir, 11 février, s'affaissait, à sa demeure, M. Victor-S. Chartrand, à l'âge de 78 ans. Né à Montréal le 12 mars 1887 et époux de Joséphine Langelier, il était établi à L'Epiphanie depuis cinquante ans. Il était largement connu de tout le comté de L'Assomption, de la région Joliettaine, enfin à travers la province, à la suite d'une intense carrière industrielle et politique.

UN INDUSTRIEL DYNAMIQUE

M. et Mme arrivent à L'Epiphanie en mai 1916. A ce moment, l'industrie locale est pour ainsi dire réduite à la fabrication de cigares. C'est ainsi que rapidement, M. Chartrand s'intègre à cette industrie. Dès 1918, on le connait comme gérant de "FOREST LIMITEE", dont il deviendra quelques années plus tard, propriétaire. Cette maison reste d'ailleurs active jusqu'en 1950, après quoi, elle se transforme en "LA FORGE MODERNE", en passant aux mains du fils de M. Chartrand, M. Léo Chartrand, l'actuel propriétaire.

Cette industrie, il va sans dire, donne un bon nombre d'emplois à la main d'oeuvre locale, Cependant, les années de crise viennent bientôt faire planer l'ombre de la misère, ici comme ailleurs. Même dans cette période sombre, M. Chartrand sait trouver moyen d'exercer une activité salutaire. C'est dans les locaux de FOREST LIMITEE qu'on voit se rassembler ceux et celles qui se dépensent pour organiser les secours à porter aux plus désemparés. On n'est pas surpris alors de voir M. Chartrand, président de la Société St-Vincent-de-Paul locale.

Cette activité officielle dans le domaine caritatif, laisse sous-entendue toute l'autre partie, qui, pour avoir été privée et effacée, n'en fut pas moins efficace et appréciée. Plus d'un ici en gardent, aujourd'hui un souvenir ému et une particulière reconnaissance.

PERSONNALITE AUX MULTIPLES FACETTES:

D'autres domaines de l'activité sociale et culturelle, voient évoluer également Victor Chartrand. Quand on pense à la "Fanfare", on se souvient que pendant une vingtaine d'années, il en est un membre actif, même le président; la silhouette du tambour major qu'il était se profile aisément aux yeux de ceux qui l'ont connu alors. Côté Chambre de Commerce, il est intensément présent; il en sera aussi un président apprécié. La troupe de théâtre locale le compte parmi les siens, une dizaine d'années; les loisirs et les sports, le baseball en particulier profitent de son talent d'organisateur, la Société St-Jean-Baptiste se le choisit comme vice-président... etc...

SUR LA SCENE POLITIQUE:

Toutes ces activités le préparaient à une carrière politique au plan provincial. Bien sur, l'entrée sur la scène politique a de quoi éprouver son homme. Si, une première tentative n'apporte pas immédiatement tout le retentissement escompté, ce n'est que partie remise. Car dès la consultation populaire suivante (1944) le député Chartrand, de l'Union nationale, dont le cran et la ténacité ne s'étaient pas démentis, représentera le comté de L'Assomption, 16 années consécutives à l'Assemblée législative.

DEPUTE, IL DEVIENT MAIRE

Durant cette longue période d'activités politiques provinciales, M. Chartrand n'oublie pas pourtant de se dépenser pour les siens. C'est ainsi qu'il occupe quand même le poste de marguillier de sa paroisse, dès 1949, puis celui de maire de son village (1951-57).

Une seule note suffira à laisser soupçonner l'envergure de sa personnalité; l'année 1954 lui donne d'être à la fois, pour les siens, député à l'Assemblée législative, maire de la municipalité, président du comité exécutif du centenaire de L'Epiphanie, membre du bureau des marguilliers anciens et nouveaux, préfet de comté.

GRACE A LUI

On peut noter ici quelques-unes des réalisations qu'il a rendu possibles: La première qui nous vient à l'esprit et qui perpétue en quelque sorte sa mémoire. le Pont Chartrand, à l'entrée ouest du village (1949). C'est durant son mandat qu'on voit se compléter l'école Mgr Papineau et s'ériger l'école Mgr Mongeau et St-Guillaume, ainsi que l'arena du collège L'Assomption.

A la largeur du comté, on peut penser au réseau routier. Nous échappe ici le détail de sa contribution aux politiques provinciales elles-mêmes. Ce que nous sommes en mesure d'apprécier hautement toutefois, c'est, sans contredit, la considération distinguée qu'il s'est acquise pendant les années de sa vie publique.

LES ANNEES DE LA RETRAITE

Depuis son retrait de la vie politique, M. Chartrand a goûté le calme et la chaleur de la vie familiale. Vivant au milieu des siens, il a conservé jusqu'à la fin, malgré les ans, cette allure altière et noble, que tous lui avaient toujours connue. Son départ brusque, après cinquante années bien comptées de vie sociale, laisse à chacun le vif souvenir de quelqu'un qui a su s'intégrer en profondeur à la vie de ceux au milieu de qui et pour qui il a vécu.

Les autorités municipales ont tenu à ce que sa dépouille soit exposée dans le hall de l'hôtel de ville, non seulement pour permettre plus de gens de se rendre auprès de sa tombe, mais aussi pour marquer la présence à toute la cité de l'homme, du citoyen et du chrétien.

LA FAMILLE DE M. VICTOR-S. CHARTRAND

Mariés depuis 56 ans, M. et Mme Chartrand (Joséphne Langelier) ont une famille de 7 enfants; ce sont:

CECILE: épouse de M. Eugène Lussier, secrétaire de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière, et demeurant à Joliette; leurs enfants: Francine (Mme Robert Lachapelle et leur fils Robert), Edith (Mme Michel Sirois), Jean-Pierre.

LEO: époux de Lucille Fugère, industriel de L'Epiphanie; leurs enfant: Robert, Claude, Josée et Louise.

JEANNETTE: épouse de M. Albert Turgeon, agent, de L'Assomption; leurs enfants: Michel, Louis, Gilbert et Isabelle.

SUZANNE: épouse de Charles Meunier, ingénieur, demeurant à Outremont; leurs enfants: Anne-Marie, Jean, Jacques, Pierre et Stéphane.

PIERRETTE: épouse de Me Maurice Majeau, avocat et député pour le comté de Joliette à l'assemblée législative; leurs enfants: Luce, Claude et Louise.

GERARD: époux de Yolande Deslauriers, représentant de compagnie demeurant à Repentigny; leurs enfants: Pierre, Jacques-Yves.

MARCEL: époux de Thérèse Sabourin, pharmacien de Montréal: leurs enfants: Michèle et Marc.

A tous les membres de sa famille, s'adresse notre plus vive sympathie!

Ses collaborateurs à la mairie de L'Epiphanie: 1951-57

Pendant 6 ans ½, soit de janvier 1951 à mai 1957, M. Victor-S. Chartrand est maire à L'Epiphanie. C'est durant son mandat de maire entre autres choses, que L'Epiphanie, en juillet 1954 célèbre son Centenaire. Pour le seconder à cette fonction, voici la liste des citoyens, qui ont occupé un poste d'échevin:

1951-53:
MM. Lucien Amireault, Wilfrid Amireault, J.-H. Roch, J.-H. Martin, René Charbonneau, David Masson, Euclide, Contant, sec.

1954:
M. Clément Philibert.

1955:
M. Achille Papineau

BIOGRAPHIE

12 mars 1887:
Naissance à St-Jean-Baptiste Montréal.

3 mai 1910:
Mariage à Joséphine Langelier, à St-Hyacinthe.

Mai 1916:
Arrivée à L'Epiphanie, gérant, puis propriétaire de "FOREST LIMITEE".

1925-35:
Président de la St-Vincent-de-Paul; président de la Fanfare; président de la Chambre de Commerce; membre de la troupe de théâtre; membre de l'organisation des loisirs.

1944:
Député de L'Assomption à l'assemblée législative, pendant 16 années consécutives.

1949:
Marguillier de la paroisse de L'Epiphanie et 4e degré des C. de C. et on érige le "pont Chartrand" à L'Epiphanie.

1951-57:
Maire de L'Epiphanie et préfet du comté de L'Assomption.

11 février 1966:
Décès à sa demeure de L'Epiphanie.

Partie de cartes à Lanoraie

L'U.C.F.R. de Lanoraie, vous invite à leur partie de cartes qui aura lieu samedi le 26 février à 8 h., au chalet, face à l'église. Au cours de la soirée, 40 prix de présence seront distribués. Le prix de table et un bon goûter plairont à tous.

Bienvenue à tous.

(2 fois)

Il est fortement rumeur que

M. Rodolphe Deslongchamps

de St-Lin (Ville des Laurentides), se porterait candidat à la prochaine convention pour l'Union Nationale, dans le comté de l'Assomption



Philippe Clay

AUDITORIUM

Centre de Loisirs Joliette

jeudi le 17 février,

à 8.30 heures p.m.

Admission: $2.50 — $2.00 — $1.50 — $1.00

L'imprévisible Philippe Clay sera à Joliette jeudi prochain, le 17 février 1966 à 8 h. 30

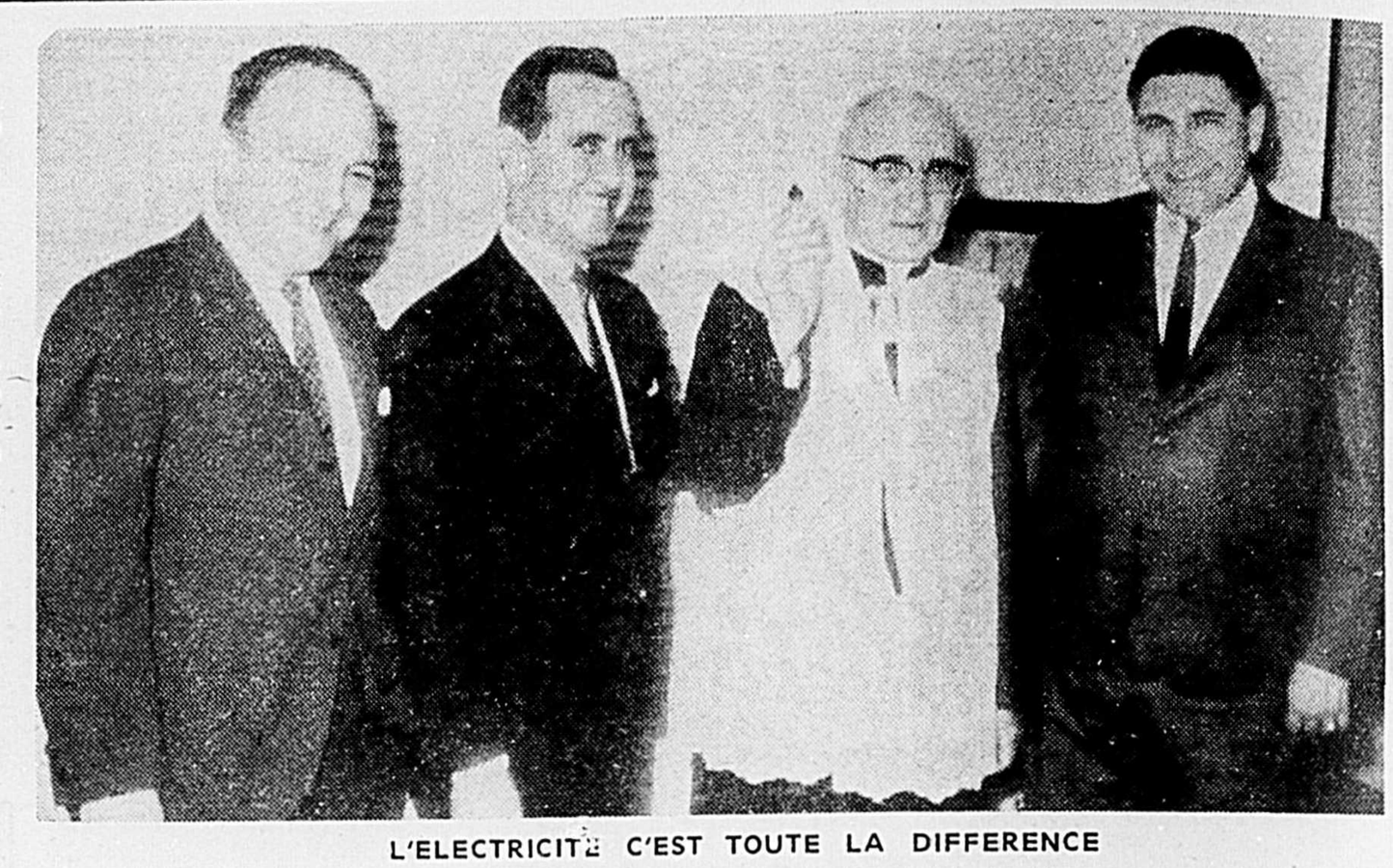
Philippe Clay, et on reconnaît là le génie de l'inhabituel et de la grande liberté, arrivera sans plus d'avis à Joliette jeudi après-midi pour un récital surprise à l'auditorium du Centre des Loisirs Joliette Inc.

Allez donc voir cette rareté qu'est M. Philippe Clay... Il interprète quantité de nouvelles chansons et toutes ces oeuvres inédites sont extraordinairement bien mises en scène. Philippe Clay joue ses chansons en même temps qu'il les chante, chaque pièce constituant un spectacle complet.

Philippe nous apporte une douzaine au moins de chansons nouvelles.

Pour juger du plaisir qu'on aura à retrouver Philippe Clay au Centre de Loisirs, on n'a qu'à référer aux critiques des journaux Montréalais qui l'an dernier ont aspergé "cette interminable araignée noire habitée de génie" de leur enthousiasme; dans la Patrie on disait "il remporte un succès spontané, répondant à ce qu'on attendait de lui dans un extraordinaire numéro réglé au dixième de pouce". En effet Philippe Clay remportait le plus mérité des succès. Son spectacle s'est imposé une fois de plus par cette extrême agilité scénique.."

On pourrait allonger la liste de l'infini. Mais mieux tout rappeler que le meilleur moyen de passer une soirée inoubliable et découvrir les nouvelles chansons de Clay et à revivre l'émotion de ses succès passés comme le "Noyé assassiné" ou "le danseur de Charleston" c'est de réserver tout de suite des sièges pour la représentation de jeudi le 17 février; les billets sont en vente à la Librairie René Martin, aux prix de $2.50 — $2.00 — $1.50 — $1.00 Comme on le voit les prix sont adaptés à toutes les bourses.



L'ELECTRICITE C'EST TOUTE LA DIFFERENCE

M. l'abbé Anselme Rondeau a béni la maison modèle "tout à l'électricité", mercredi après-midi, dans les cadres de la SNE. Sur la photo M. Guy Robichaud, président de la Semaine Nationale de l'Electricité, M. Gérard Laporte, constructeur de cette maison modèle et Me Jean-Marc Bertrand qui en sera l'occupant.



Nomination d'une vice-présidente au C.D.A.C.

Jeudi soir dernier, le comité diocésain de l'Action catholique, en réunion régulière, s'élisait une vice-présidente en la personne de Mme Noël Turgeon.

Mme Turgeon a une vaste expérience de l'A.C. n'ayant cessé de militer dans divers mouvements depuis son entrée en J. R.C. où elle a fait ses premières expériences apostoliques.

Membre de l'A.C.A. depuis 22 ans, Mme Turgeon en a été une des premières militantes. Elle a oeuvré comme dirigeante diocésaine de ce mouvement pendant 20 ans et en a été la présidente 4 ans ½.

L'Association Lacordaire la compte parmi ses membres depuis au delà de 15 ans.

Depuis 26 ans, membres de l'U. C.F.R. elle a occupé différents postes au sein des divers comités de cette association.

L'an dernier, l'association Parents-Maîtres la déléguait au comité de Planification de la Commission Scolaire Régionale, comme représentante des parents.

En 1964, Son Excellence Mgr Jetté, au nom du St-Père lui décernait la médaille Bene Merenti, en reconnaissance de son immense travail apostolique au sein du diocèse.

Félicitations à Mme Turgeon pour sa nouvele nomination.

Nous sommes assurés que le C.D.A.C. se félicitera de l'avoir choisie comme vice-présidente.

Améliorez votre façon de conduire la nuit

1) **Les manoeuvres les plus ordinaires prennent plus de temps à être exécutées la nuit.**

Prévoir plus de distance pour immobiliser votre voiture. Conservez toujours un intervalle plus considérable entre votre voiture et celle que vous suivez. Il y a lieu de regarder plus attentivement avant d'effectuer un virage, de vous engager sur une nouvelle voie, ou lorsque vous reculez.

2) **Ne roulez jamais à la même vitesse que durant le jour.**

A 40 milles à l'heure, un conducteur peut voir 80 pieds plus loin qu'à une vitesse de 60 milles à l'heure.

3) **Basez votre vitesse sur la distance éclairée par le faisceau de vos phares.**

Les phares en bon état éclairent jusqu'à 350 pieds sur la route. A une vitesse de 50 milles à l'heure sur une chaussée normale, il faut 243 pieds pour arrêter votre automobile. Si vous accélérez à 60 milles à l'heure, la distance requise pour immobiliser votre voiture peut augmenter jusqu'à 366 pieds et dépasse la distance éclairée par vos phares. Les réflexes les plus rapides et les meilleurs freins sont d'aucune utilité si vous n'avez pas le contrôle entier de votre voiture en tout temps.

4) **Prenez avantage de toute visibilité disponible.**

Le pare-brise, les fenêtre et feux extérieurs doivent être propres en tout temps. Un pare-brise givré ou malpropre diminue la visibilité déjà réduite par l'obscurité et intensifie l'éblouissement d'autres phares. L'efficacité de l'éclairage produite par des phares malpropres est réduite de moitié.

5) **Protégez vos yeux**

En exposant vos yeux pendant de longues heures à la lumière d'un soleil ardent, il y a risque d'abîmer la vue et de diminuer ainsi votre acuité visuelle et nous recommandons le port de bons verres durant les jours très ensoleillés.

6) **Evitez de conduire à l'heure habituelle du coucher.**

Notre niveau d'alerte s'abaisse considérablement à l'heure habituelle de notre coucher. Il est prouvé que trois heures après ce temps normal du coucher, neuf personnes sur dix sont affectées par un assoupissement incontrôlable.

7) **Utilisez vos feux avec circonspection.**

Personne ne doit rouler la nuit, sans s'être assuré au préalable que les phares et autres feux de la voiture sont en bon état. Ne conduisez jamais avec les feux de stationnement allumés seulement. La différence de diamètre de ceux-ci avec celui des phares peut créer chez les autres usagers l'impression que vous êtes plus éloigné qu'en réalité. Diminuez toujours l'intensité des phares en rencontrant et en doublant une autre voiture. En abaissant vos phares, vous réduisez l'éblouissement de moitié.

8) **Etudiez toutes les parties de la route éclairées avant de doubler**

Observez attentivement le champ lumineux de la voiture que vous suivez. Votre visibilité en est d'autant plus augmentée; ce qui vous aide à percevoir tout obstacle plus rapidement, comme par exemple, les voitures avec un seul phare allumé et aussi les piétons sur le bord de la route. Si la partie de la route qui est illuminée est libre de tout obstacle, vous pouvez alors dépasser, toutefois s'il y a le moindre doute, ATTENDEZ.

9) **Améliorez votre conduite durant la nuit. Regardez les objets de côté et non pas directement.**

Lorsque vos phares sont diminués, vous devez regarder le contour ou les bords d'un objet, ves yeux vous permettent alors de distinguer l'objet beaucoup plus facilement qu'en le fixant directement; ce qui permet aussi de voir les enseignes de la circulation en bordure de la route. Cependant, il ne faut pas s'attarder à lire celles-ci mais un simple coup d'oeil suffit à déceler ce qu'elles contiennent. Nous croyons que de cette façon les possibilités d'illusions d'optique et d'éblouissements seront diminués.

10) **Fournissez aux autres automobilistes la chance de vous apercevoir.**

Durant la nuit, il est très important que vous manifestiez aux autres usagers de la route vos manoeuvres en vous servant d'une signalisation correcte. Vous devez appliquer les freins légèrement et à plusieurs reprises pour avertir s'il y a diminution de vitesse ou bien d'arrêt. Essayez de deviner la manoeuvre de l'autre conducteur et si vous êtes incapable de de la faire, CEDEZ le passage. Allumez les phares au coucher et au lever du soleil. A ce moment-là, les conditions de visibilité sont très réduites et les phares ne vous aident pas à mieux voir, mais avertissent les autres conducteurs de votre présence.

Aux anges

Jean Witold, raconte qu'un jour Igor Stravinsky, écrasé de fatigue et se trouvant à Genève dans la salle de la Réformation avec Ernest Ansermet, se serait endormi en écoutant une cantate de Jean-Sébastien Bach. Réveillé par le silence à la fin de l'exécution, le célèbre chef d'orchestre lui aurait demandé:

—Comment pouvez-vous dormir en écoutant du Bach?

Alors Stravinsky de répondre malicieusement:

—Rien d'étonnant, je me croyais au paradis.

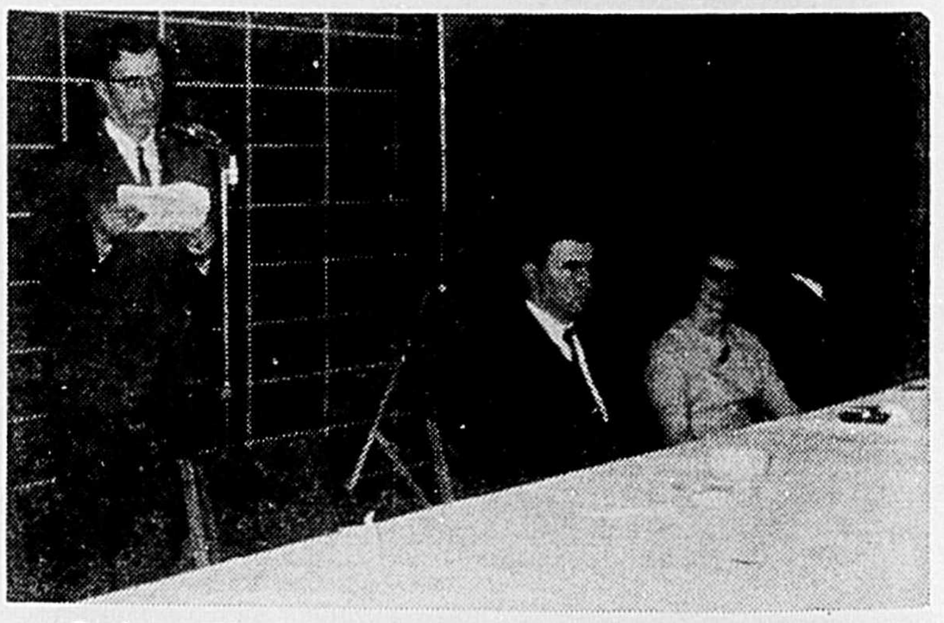
(Les nouvelles littéraires)

Retraites fermées à la Maison Querbes de Joliette

Vendredi soir 18-19-20 février: Paroisses: Cathédrale, Chevaliers de Colomb, St-Félix-de-Valois, Crabtree, St-Ignace. Prédicateur: R.P. Gérard Blackburn, C.S.V.

Pour s'inscrire s'adresser à l'Equipe paroissiale ou au Père Directeur (514)-756-8061.

La **retraite fermée** par son rappel vivant des vérités éternelles — dans **l'esprit tout nouveau de Vatican II** — par son adaptation particulière aux besoins des temps présents, est un moyen d'exceptionnelle valeur pour l'affermissement d'un christianisme **personnel, authentique** et **engagé,** de même qu'un stimulant précieux pour **l'apostolat laïque,** sur le plan paroissial et diocésain.



Quelque 600 personnes ont pris part samedi soir dernier au souper canadien annuel de l'oeuvre de Terrain de Jeux de St-Jacques. M. Gilles Varin a présenté un rapport financier, tandis que M. Réginald Lachapelle, au nom du président, a produit un rapport des activités de l'année précédente. Sur cette photo, on reconnaît de gauche à droite, M. Lachapelle, et assis, M. Gaétan Payette, président de l'OTJ-St-Jacques, Mme Payette, M. Gérard Martin, député de Montcalm

CE SOIR A 8 HEURES

Causerie de Mgr Edouard Jetté, sur le concile

à la cathédrale **BIENVENUE A TOUS** **Résumé vendredi, 6 h. 40 à CJLM**



AU FESTIVAL ANNUEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE JOLIETTE

Les étudiants de la Commission Scolaire de Joliette ont tenu samedi dernier, à l'Arena, le festival annuel des écoles. Plus de 4,000 personnes ont vu les représentations de l'après-midi et de la soirée et ont été enchantées du spectacle donné.

A l'ouverture les personnalités invités ont été présentées à la foule: M. Joseph Auger, président et organisateur du festival, M. Reynald Allard, régisseur à la CSJ, M. Georges Marion, principal de l'Ecole Thérèse-Martin, M. l'échevin René Chaput, maire-suppléant et président de la Commission Sportive, M. C.-E. Hétu, président de la CSJ et de la Régionale Lanaudière, S.E. Mgr Edouard Jetté, administrateur du diocèse, MM. Antonio Montambault et Victor Auger, commissaires.

Le Jubilé conciliaire diocésain

Comment bâtir la communauté chrétienne

Mercredi dernier, la quatrième soirée du Jubilé à la Cathédrale groupait, en plus des prêtres, des religieux et des fidèles réguliers, des Chevaliers de Colomb en bon nombre, à l'invitation des responsables de l'Association, clercs et laïcs. Ont concélébré le Saint Sacrifice avec Mgr Jetté certains aumôniers diocésains et locaux de l'Association: Mgr L. Sylvestre, MM. les abbés Z. Beauchamp, F. Lasalle, C.-E. Guilbeault, G. Gaudet, R. Latendresse avec M. l'abbé Emilien Houle comme maître de cérémonie.

Allocution de Mgr Jetté (résumé)

Il importe de créer chez nous et aux dimensions du monde une ambiance vigoureuse et sympathique, franchement chrétienne, pour sortir de l'isolement actuel qui paralyse nos forces et menace même nos convictions.

Principes à appliquer: un cadre à respecter, une technique à appliquer et une mystique à développer — Il faut un cadre à la société. Toute société doit comprendre une tête, une base et des intermédiaires. Et si l'Eglise n'est ni une démocratie, ni une dictature, il faut qu'elle soit dirigée par une autorité, celle-ci existe par mandat divin. On assiste cependant à une crise d'autorité qui fait que certains renoncent à l'exercer et que d'autres l'exercent de manière absolue. Il vaudrait mieux agir de façon plus éclairée. Vu que l'autorité reste un mécanisme essentiel à toute société et vu que les gens de la base sont mieux informés et plus formés qu'autrefois, il faut favoriser le dialogue entre dirigeants et dirigés. Certains en dialoguant ne font que vider leur sac; ce n'est pas la meilleure manière! Le vrai dialogue suppose de parler certes, mais d'écouter aussi et le tout dans un esprit de sympathie, de compréhension, de vraie et d'inlassable charité. Le rôle des intermédiaires entre une autorité un peu élevée et les éléments de la base s'avère nécessaire pour favoriser cet échange d'opinions fraternel et loyal. Jamais, il n'y a 100% de vérité d'un côté et 0% de l'autre, mais plutôt un honnête pourcentage de chacun des côtés. Prendre conscience de cette réalité permet le dialogue constructif dont on a tous besoin.

Si chacun applique toute sa personne, toute la loyauté, toute sa valeur, à l'action concertée, les résultats seront bien plus rapides et plus sûrs. Ainsi dans le renouveau liturgique, si chacun y met du sien, il s'accomplira des merveilles. Chacun peut s'approcher de l'autel, répondre des "amen" et des "avec votre esprit" clairs et enlevés, au lieu de se renfermer dans la routine d'autrefois. On pourra participer également aux chants renouvelés, etc. et répondre à l'attente de l'Eglise. Quelle différence cela fera!... avec la part de chacun. L'action catholique a fait elle aussi beaucoup de bien et on va continuer. Dans l'action sociale, on mettra de côté une certaine part d'hostilité pour traiter des questions avec un grand désir de découvrir où se trouve le vrai et le bien au bénéfice de tous, la justice et l'équité. Patrons et ouvriers peuvent dialoguer fraternellement, c'est une exigence de notre christianisme. Dans le domaine des loisirs, rivalités et jalousies disparaîtront, les angles s'arrondiront. Il ne faudrait pas négliger, non plus, les loisirs entre voisins, en famille... la communauté chrétienne s'en trouvera cimentée d'autant.

Toutes ces réalisations supposent une mystique, un esprit. C'est la charité, l'amour, selon le Christ. Le fanatisme n'a pas de place là, mais bien un concours de charité dans la confiance dans les ressources humaines et dans la grâce. Nous avons toujours le droit et même le devoir de compter sur le concours divin, selon le mot du Christ — et c'est une promesse — "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde".

Du tac au tac

Un Torontois, à la gare de Québec: "Je vais vivre en Alberta: il n'y a que 10,000 Canadiens français".

Un autre Torontois: "Moi, je vais en Colombie-Britannique: il n'y a là que 1,000 Canadiens français!"

Une soeur qui les écoutait: "Allez donc chez le diable: il n'y a pas de Canadiens français là!...

(Temps présents — FRI — Région de Québec)



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR CHEZ LES OPTIMISTES

Le club Optimiste Joliette recevait mercredi dernier la visite du lieutenant-gouverneur de la zone 2, M. Géraud Laverge que l'on aperçoit ici à côté du président du club Optimiste Joliette, M. Pierre-Paul Perreault, et de M. Guy Robichaud, président de la SNE, qui a fait connaître aux membres les buts et les activités de la Semaine Nationale de l'Electricité.



Bureau: 336 boul. Manseau
Joliette, P. Q.
Tél. 756-1511

Rés. 825, Ladouceur
Tél. 756-8398

Brissette & Aimaro

INGENIEURS CONSEILS

Travaux Publics & Bâtiments
Evaluation Municipale

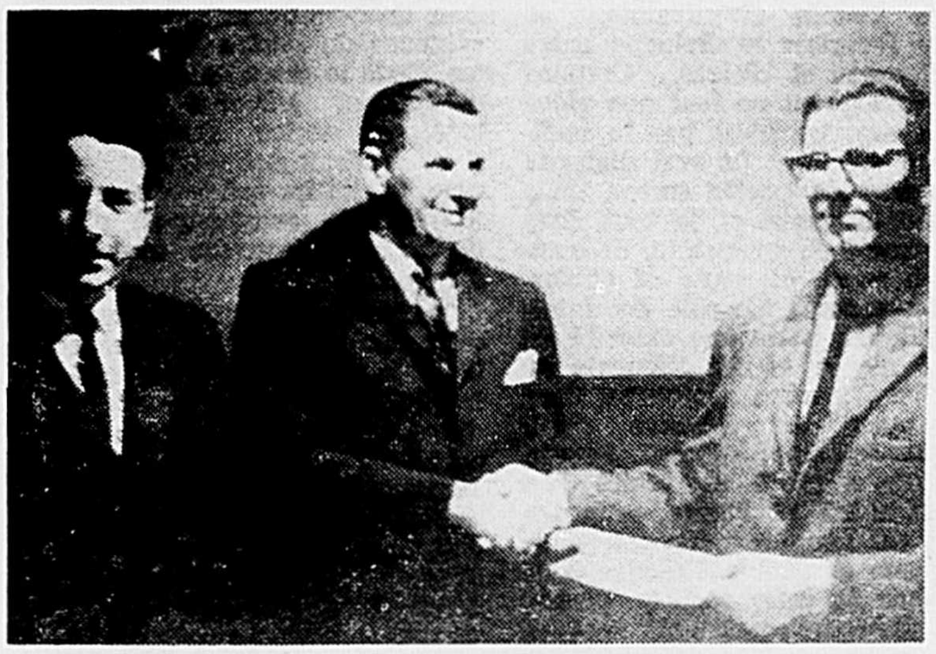


Dans les centres ruraux comme dans la ville
LES PETITES ANNONCES
de
L'Action populaire

RAPPORTENT DES DIVIDENDES
Utilisez ce service économique
APPELEZ 753-7539
OU PASSER A 72 NORD, PLACE BOURGET

Au 3e tournoi provincial de ballon-balai sur glace

Lanoue Transfer remporte le trophée Dow



Au cours d'une réception aux personnalités sportives et aux journalistes, donnée par M. André Bolduc à l'Hôtel St-Louis, vendredi soir, M. Julien Loiselle, commanditaire, a présenté aux organisateurs Victor Latulippe et Normand Ratelle, la bourse de $1,200 offert pour le tournoi.

Les Etoiles de Côte St-Paul championnes

Plus de 12,500 personnes ont assisté en fin de semaine, à l'Arena de Joliette, au troisième tournoi provincial Dow de ballon sur glace et ont vu, pour la deuxième année consécutive, le club Don Lanoue Transfer d'Eastview, Ont., faire inscrire son nom sur le trophée perpétuel Dow emblème convoité de la suprématie au ballon sur glace dans la province.

Pour la première fois, les amateurs ont vu aux prises des équipes féminines. Les Etoiles de Côte St-Paul ont littéralement tout balayé sur leur passage pour remporter le premier championnat féminin de ballon sur glace.

Les champions de l'an dernier ont reçu une vive opposition en finale comme en semi-finale et en quart de finale. Contre le Chapon Fin, une punition en surtemps a signifié la victoire au club Don Lanoue Transfer, qui ne l'a emporté en finale que par la marge bien significative de 1 à 0.

Du côté féminin, les Etoiles de Côte St-Paul, ont gagné 1 à 0 contre les As de Gatineau. Les Etoiles avaient éliminé 1 à 0 en semi-finale les Syndiquées de l'hôpital St-Charles de Joliette.

Les Rapides du Coq Doré et le *Grégoire Gaz Propane* de St-Paul ont été les vedettes des équipes locales. Les joueurs de St-Paul ont éliminé le St-Barthélemy, les Chevaliers O'Keefe, le St-Jérôme avant de succomber 1 à 0 contre Bruno Service Station, le club finaliste.

Les Rapides du Coq Doré ont défait les As de Lorraine, les Loisirs Christ-Roi, pour succomber 1 à 0 contre l'équipe Les Ecureuils.

Le club Réjean Transport a remporté le trophée "Au Coq Doré et l'équipe Les Ecureuils a reçu celui de la Rôtisserie Au Coq Rapide.

Dans la section féminine, les As de Gatineau ont reçu un trophée offert par Henri Majeau, patates frites.



M. Julian Loiselle, commanditaire du 3e tournoi provincial de ballon sur glace Dow, présente pour la deuxième année de suite le trophée Dow à Serge Séguin, de l'équipe Don Lanoue transfer qui vient de remporter le championnat de cet événement sportif. Sur la photo: M. Normand Ratelle, organisateur, Jules Rainville, représentant spécial de Dow, Victor Latulippe, organisateur du tournoi.



Roger Cormier, instructeur de l'équipe des Etoiles de Côte St-Paul, et Jacqueline Campeau, capitaine, reçoivent pour la première fois de M. Julien Loiselle, commanditaire du tournoi, le trophée de championnat provincial de ballon sur glace, catégorie féminine. Jules Rainville, Normand Ratelle et Victor Latulippe, organisateurs conjoints du tournoi.

Souscription et tirage

Mlle Francine Landry, de St-Jacques, élue Mlle Ballon sur glace 1966, a procédé au tirage des prix de la souscription. M. Etienne Gravel, de St-Félix de Valois, s'est mérité le grand prix, un stereo offert par M. Lionel Crépeau, marchand de meubles de Joliette. M. René Gagnon, 183 rue Papineau, a gagné un montant de $50.

Voici maintenant le résultat complet des 46 joutes de ballon sur glace disputées, à l'Arena de Joliette, au cours du 3e tournoi provincial Dow:

Section masculine

1ère ronde:

J.A. Langlois 3
Central Roofing 0

Alouettes de Dow 1
St-Sulpice 0

St-Paul 4
St-Barthélemi 0

Chevaliers O'Keefe 1
St-Gérard 0

St-Lin 1
Pionniers Labatt 0

St-Jérôme 3
J.J. Taverne 0

Bruno S. Station 2
Brownsburg 0

Hôtel Victoria 0
N.-D. de Lourdes 1

2e ronde:

J.-A. Langlois 1
Alouettes Dow 0

St-Paul 1
Chevaliers O'Keefe 0

St-Lin 0
St-Jérôme 3

Bruno S. Station 5
N.-D. Lourdes 0

As de Lorraine 0
Coq Doré 3

Joliette Steel 0
Loisirs Christ-Roi 1

St-Paulin 3
F. Ratelle Inc. 0

Les Ecureuils 2
Les 13-17 0

Don Lanoue Transfer 1
Valleyfield 0

Labatt La Tuque 0
Drummondville 1

Chapon Fin 1
Pte Gatineau 0

Vinkings Magog 0
Farnham 1

Dolbeau 1
M.P. Nettoyeurs 0

Rest. Robillard 0
Red Wings Valleyfield 1

Lachute 0
Réjean Transport 2

Taverne Texas 1
Normaind Snack Bar 0

3e ronde:

Langlois 0
St-Paul 1

St-Jérôme 0
Bruno S. Station 2

Coq Doré 2
Loisirs Christ-Roi 0

St-Paulin 0
Les Ecureuils 2

Don Lanoue 2
Drummondville 0

Félicitations

Le président de la Ligue de ballon-balai de Joliette tient à féliciter les organisateurs, MM. Normand Ratelle et Victor Latulippe, de même que M. Julien Loiselle, commanditaire, pour le succès remporté en fin de semaine par le troisième tournoi provincial de ballon

Chapon Fin 3
Farnham 0

Dolbeau 1
Vallyefield 0

Réjean Transport 1
Taverne Texas 0

Quart de finale:
St-Paul 0
Bruno S. Station 1

Coq Doré 0
Les Ecureuils 1

Don Lanoue 2
Chapon Fin 1

Dolbeau 2
Réjean Transport 3

Semi-finale:

Bruno S. Station 3
Les Ecureuils 0

Don Lanoue 1
Réjean Transport 0

Section féminine:

1ère ronde:

Les Inconnues 0
Etoiles de Côte St-Paul 3

Midinettes 0
Syndicat H. St-Charles 1

Pioco 0
Ste-Béatrix 1

As de Gatineau 2
Hôtel Desbiens 0

Semi-finale:
Etoiles de Côte St-Paul 1
Syndicat H. St-Charles 0

Ste-Béatrix 0
As de Gatineau 2

Les Etoiles de la Ligue Dépression à Joliette

Les Etoiles de la Ligue Dépression seront à Joliette dimanche soir pour rencontrer, à l'Arena de Joliette, le club de la Police de Joliette dans une joute qui promet d'être des plus intéressante.

L'équipe montréalaise est composée d'anciens joueurs de la Ligue Nationale de hockey et de la Ligue Senior. La Ligue Dépression offre un calibre de jeu encore fort intéressant et nul doute que les amateurs de hockey joliettains seront servis à souhait. Plusieurs anciennes vedettes des deux ligues voudront démontrer leur habileté et leur savoir-faire contre une équipe en somme beaucoup plus jeune.

Marcel Bonin, un ancien de la Ligue Nationale, sera en uniforme pour les policiers locaux. Les amateurs auront l'occasion de voir à l'oeuvre quelques bons joueurs d'autre fois que la police municipale a "réquisitionné" pour l'occasion. C'est ainsi que Serge Desmarais, Pee Wee Rainville, Claude "Kid Nadeau, Jimmy Rody s'aligneront avec les policiers.

Les policiers qui s'alignaient contre ceux de Trois-Rivières récemment et qui ont déclassé les visiteurs seront de nouveau à leur poste.

La joute débutera à 8 h., dimanche soir prochain, à l'Arena. Le prix d'admission est de 50 cents pour les adultes et de 25 cents pour les enfants.

Quilles

André Berthiaume en tête du du circuit professionnel Dow

Après les 6 premières rondes de qualification du circuit professionnel Dow de petites quilles de la Mauricie et de Joliette, André Barthiaume de Grand-Mère a pris les devants sur 100 autres quilleurs du Coeur du Québec. On se rappelle que c'est lui-même qui avait terminé en lère position l'an dernier.

Les joueurs qui veulent participer au Tournoi des maitres régional qui aura lieu à la fin d'avril pour une bourse de $500. devront y aller de leur meilleure performance, car ilne reste plus que trois tournois à disputer. Samedi le 19 février à la Salle de Quilles du Centre d'Achats de Trois-Rivières Ouest, qu'aura lieu la 7e ronde de qualification. Un nombre record de concurrents sont attendus.

Il y aura également une section pour les dames, ceci sera un essai en vue de la formation d'un circuit semblable pour l'an prochain. Le coût d'inscription sera de $5. Tous les quilleurs et quilleuses sont attendus le 19 février prochain au Centre d'Achats de Trois-Rivières Ouest.

Voici le classement officiel:

	Tota	A battre
Berthiaume, A.	5064	940
Bergeron, G.	4931	873
Leblanc, M.	4916	905
Lafontaine, J.-M.	4879	828
Piché, A.	4876	918
Chartray, Y.	4816	827
Bergeron, A.	4799	848
Genest, P.	4704	904
Collins, F.	4661	875
Vincent, G.	4639	889
Huard, A.	4627	808
Mongrain, P.	4598	855
Nadeau, G.	4543	798
Roy, P.	4429	817
Cyr, A.	4400	777
Bourassa, G.	4345	738
Hamelin, G.	3976	382

Ligue de ballon-balai de Joliette

Rapides, Pionniers et Alouettes gagnent

Les Pionniers de Labatt, les Rapides du Coq Doré et les Alouettes de Dow ont remporté la victoire, lundi soir, à la soirée de ballon sur glace. Les Pionniers qui n'ont besoin que d'une joute nulle pour s'assurer le championnat dominent le classement avec une avance de quatre points avec deux joutes à disputer; si les Cardinaux gagnent leurs deux joutes, advenant deux défaites des Pionniers, il y aurait égalité en première place et une joute entre les deux équipes déciderait alors du championnat du circuit. *La course au championnat est* donc loin d'être terminée dans le circuit Héroux.

Rapides 5
St-Pierre 3

Les Rapides du Coq Doré ont raffermi leur emprise sur la quatrième position et leur place dans les séries éliminatoires en battant les Loisirs St-Pierre 5-3 dans une joute où André Neveu a de nouveau été en vedette avec deux buts et une passe. Claude Perreault et Claude Larivière se signalèrent avec un but et une passe chacun et Guy Deschâtelets marqua l'autre but.

Pour les perdants, Claude Neveu a marqué deux buts et Jean Claude Hétu réussit l'autre en plus de fournir deux assistances; Normand Plouffe a aussi participé aux trois buts des siens.

Les Rapides ont ainsi déjoué les calculs des "connaisseurs" qui les classaient en cinquième position au début de la saison. Les Loisirs St-Pierre, même éliminés des séries de fin de saison, bataillaient encore sportivement et pourraient embêter les Alouettes et les Cardinaux qu'ils rencontreront au cours des deux derniers programmes.

Cardinaux 0
Pionniers 1

Les Pionniers de Labatt ont porté un dur coup aux espoirs des Cardinaux de l'Hôtel St-Louis qu'ils ont blanchis 1-0, lundi soir. C'est Alain Archambault, sur des passes de Michel Beaudry et de Pierre Hénault, qui a marqué l'unique but du match.

Alouettes 2
Chevaliers 1

Les Alouettes de Dow se sont assurés la troisième position du circuit de ballon sur glace et la chance de devancer les Cardinaux en deuxième. C'était la quatrième défaite d'affilée pour les Chevaliers qui peuvent tout de même mathématiquement rejoindre les Rapides en quatrième place en gagnant les deux dernières parties. La dernière partie opposera les Rapides aux Chevaliers.

Alain Savignac et Claude Picard ont marqué les buts des Alouettes alors que Pierre Durand a évité un blanchissage aux Chevaliers.

Prochaines parties

La semaine prochaine les Alouettes de Dow joueront contre les Loisirs St-Pierre; les Cardinaux de l'Hôtel St-Louis tenteront de remporter une deuxième victoire aux dépens des Chevaliers O'Keefe et les Rapides du Coq Doré et les Pionniers de Labatt en viendront aux prises dans une joute importante pour le classement des deux équipes.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
Pionniers	11	2	5	46	16	27
Cardinaux	10	5	3	34	15	23
Alouettes	10	5	3	21	19	23
Rapides	5	7	6	26	31	16
Chevaliers	4	10	4	21	28	12
St-Pierre	2	13	3	14	52	7

LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
J.-C. Gauvreau	12	8	20
N. Lessard	8	10	18
M. Beaudry	6	11	17
P. Héneault	8	8	16
M. Roy	7	9	16
Y. Perreault	5	9	14
J. Amyot	8	4	12

Thème du congrès provincial des loisirs

"Régionalisation des loisirs"

La Confédération des loisirs du Québec inaugurait, samedi, son nouveau siège social établi au 138 de la rue St-Jean, à Québec. A cette occasion, le Président de la C.L.Q., Me Guy Dulude, a révélé que le thème du prochain congrès provincial de la Confédération des loisirs du Québec, en avril, serait: "Organisation des loisirs au niveau régional".

Le prochain congrès provincial des loisirs aura lieu les 29 et 30 avril, à Montréal. Les congressistes seront invités à discuter la régionalisation des loisirs. Ces assises ont pour but de sensibiliser l'opinion publique sur le problème de la planification des loisirs sur une base régionale, de l'utilisation des aménagements scolaires régionalisés pour les loisirs et d'autres facteurs qui militent en faveur d'une conception régionale de l'organisation du loisir.

La C.L.Q. souligne de plus qu'elle entend loisir dans le sens le plus large du terme, soit les loisirs intellectuels et artistiques comme les loisirs sportifs et autres. Parmi ses préoccupations de loisirs entrent ainsi l'éducation permanente, la promotion des activités culturelles, etc...

Parmi ses objectifs immédiats, la C.L.Q. se propose de renforcer les Fédérations régionales de loisirs, de favoriser la formation de telles Fédérations là où il n'en existe pas de façon à promouvoir une meilleure planification générale des activités de loisir à la grandeur de la province en vue d'une meilleure utilisation des deniers publics dans ce secteur de l'activité humaine.

Pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, la C.L.Q. a lancé une vaste campagne de souscription auprès de 4,000 hommes d'affaires et industriels du Québec, les invitant à contribuer à son oeuvre comme moyen de promotion sociale et de mieux-être de la société.

La Confédération des loisirs du Québec publie un bulletin mensuel sur les loisirs dans lequel se trouvent des articles d'intérêt général et d'information sur les activités de la Confédération et divers problèmes de loisirs. Elle a aussi des commissions permanentes qui étudient le problème de structure dans le domaine du loisir et celui de la formation des cadres dans les organismes des loisirs. Plusieurs stages de formation de moniteurs de loisirs sont organisés sous son égide.

Cette dernière question de la formation d'un personnel adéquat pour les divers organismes de loisirs préoccupe au plus haut point la C.L.Q. qui vient de préparer un mémoire à cet effet à l'intention du Ministère de l'Education. La Confédération se rend de plus en plus compte de la nécessité vitale de mesures appropriées pour doter la province d'un personnel qualifié dans le domaine de l'organisation des loisirs communautaires.

Nouvelles de la FTQ

Nouveau local des Métallos

L'Union internationale des métallurgistes unis d'Amérique qui compte déjà à Joliette le local no 4077 des métallos de l'Aciérie Joliette, vient de demander l'accréditation d'une autre locale qui groupera les travailleurs des Forges Laurentiennes de St-Félix-de-Valois.

C'est un groupe d'ouvriers qui joint les rangs de la F.T.Q.-C.T.C.

Election au local 305 du S.I.T.T.

Le local 305 du Syndicat international des travailleurs en tabac, qui groupe les ouvriers de l'Imperial Tobacco de Joliette, vient de tenir ses élections annuelles. Ont été élus: Jean-Guy Martin, président; Georges-Emile Beaudry, vice-président; Gilles Latour, sec.-archiviste; Gaétan Lessard, secrétaire-trésorier; J.-Guy Hénault, Fernand Coulombe, Jacques Ouellette, directeurs; Georges-Etienne Ducharme, sergent d'armes; Maurice Therrien, guide.

Le comité des griefs est formé de Jean-Guy Lepage (plancher du bas) et Gaétan Lessard (plancher du haut).

Jacques Ouelette et Fernand Coulombe sont les représentants au Comité des loisirs et Georges-Emile Beaudry et Gaétan Lessard, représentants au comité d'évaluation des tâches.

Mark Twain

Mark Twain attachait plus de prix à ses aises qu'à son aspect extérieur. Il rendait souvent visite à ses voisins sans col et sans cravate. Sa femme trouvait cette habitude répréhensible et le voyant un jour revenir d'une visite sans ces attributs, elle lui adressa des reproches mérités.

Mark Twain rentra chez lui, prit un col et une cravate, en fit un paquet qu'il envoya à ses voisins en l'accompagnant d'un billet ainsi conçu:

—J'ai passé, il y a peu de temps, un instant chez vous n'ayant mis ni col ni cravate. Je joins à cette lettre les deux objets qui manquaient à ma toilette. Veuillez, je vous prie, les garder durant trente minutes, puis me les renvoyer.



Champions au ballon sur glace

Le club Grégoire Gaz Propane, de St-Paul, a remporté le championnat de la Ligue Commerciale de ballon-balai. En fin de semaine, cette équipe, s'est rendue en quart de finale du troisième tournoi provincial de ballon sur glace Dow, en fin de semaine, à l'Arena de Joliette. Première rangée: René Fiset, Gaétan Amyot, Jacques Beaupré, gérant-instructeur, M. Marcel Grégoire, président du club, Jean-Marc Picard, capitaine, Luc Amyot; deuxième rangée: Claude Picard, Paul Malo, André Roy, Michel Roy, J.-Claude Hétu et Jacques Morin.



SKI BOOM ! cette semaine

Boutique de ski L'IGLOO

Jackets de ski "Pedegree" "White Stag" "Fair Way"

Prix régulier $20.00 pour seulement **$9.95**

Prix régulier $25.00 pour seulement **$12.00**

Prix régulier $30.00 pour seulement **$14.50**

Bottines "Le Trappeur"

modèle Morzine
Valeur régulière $55.00

pour seulement **$35.00**

Ski

Valeurs régulières $29., $36., $54.
pour seulement

$19., $24., $36.

PROFITEZ-EN, C'EST SENSATIONNEL !

VOTRE BOUTIQUE DE SKI, là où une visite deviendra une habitude et où vous trouverez toutes les marques de renom.

41 nord, Place Bourget 756-4370 Joliette

Joliette dans un circuit provincial de fastball

Hockey mineur

LIGUE PEE-WEE

Braves 3
Bombardiers 2

Bernard Morin a marqué deux buts pour les vainqueurs: René Dauphin a réussi l'autre et fourni deux passes.

Richard Lefebvre et Pierre Ste-Marie ont compté pour les Bombardiers.

Castor 0
As 0

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Braves	13	2	2	65	33	28
As	8	5	4	53	38	20
Bombardiers	5	10	2	49	49	12
Castors	3	12	2	19	59	8

LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
R. Dauphin (Br	30	20	50
F. Guilbault (Br)	16	13	29
B. Morin (Br)	13	14	27
R. Lefebvre (Bo)	14	10	24
A. Goulet (As)	18	5	23
P. Ste-Marie (Bo)	15	8	23
L. Prud'homme (As)	9	13	22
J. Marcil (Br)	8	11	19

LIGUE BANTAM

Carillon 3
Marquis 0

Serge Roch, le meilleur compteur de francs buts de la ligue a marqué les trois points du match et son frère Yves a fourni une assistance.

Ducs 6
Eperviers 1

Michel Charette et Claude Lemire ont marqué deux buts et deux passes: Hugues Laporte a réussi un but et une passe; Yvon Bertrand un but et André Perreault, deux assistances.

Alain Beaudry a marqué le but des Eperviers assisté de Serge Ricard.

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ducs	10	3	1	87	45	21
Carillon	7	4	2	72	40	16
Eperviers	4	4	3	46	48	11
Marquis	1	10	0	24	94	2

LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
C. Lemire (D)	23	29	52
St-Roch (C)	40	9	49
M. Charette (D)	29	14	43
S. Ricard (E)	12	10	22
Y. Roch (C)	3	15	18
Y. Bélanger (D)	7	10	17
J. Guilbault (E)	7	9	16
R. Lefrançois (D)	6	10	16
J. Camirand (C)	7	8	15

LIGUE MIDGET

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Bombardiers	6	3	2	26	26	14
Lions	4	3	5	38	31	13
Tigres	3	6	3	35	31	9
Vampires	3	5	2	27	37	8

LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
R. Demers (V)	14	7	21
P. Durand (B)	8	6	14
M. Cuerrier (V)	4	10	14
C. Charette (L)	10	3	13
R. Lachapelle (B)	7	5	12
L. Asselin (T)	7	4	11
N. Lapointe (T)	6	4	10
G. Champagne (V)	6	2	8
M. Alarie (L)	5	3	8
A. Nadeau (T)	6	1	7

LIGUE JUVENILE

CLASSEMENT

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Royaux	7	1	2	35	18	16
St-Jean-B.	6	2	2	27	28	14
As	0	10	0	19	43	0

LES COMPTEURS

	B	A	Tot.
R. Thiffault (SJB)	8	9	17
Luc Lévesque (R)	11	5	16
N. Bastien (SJB)	10	5	15
S. Nault (R)	7	7	14
J. Ducharme (R)	8	3	11
L. Venne (As)	8	1	9
PP. Perreault (R)	5	4	9
P. Masse (SJB)	1	8	9
Y. Laporte (R)	2	7	9
M. Coutu (SJB)	1	7	8

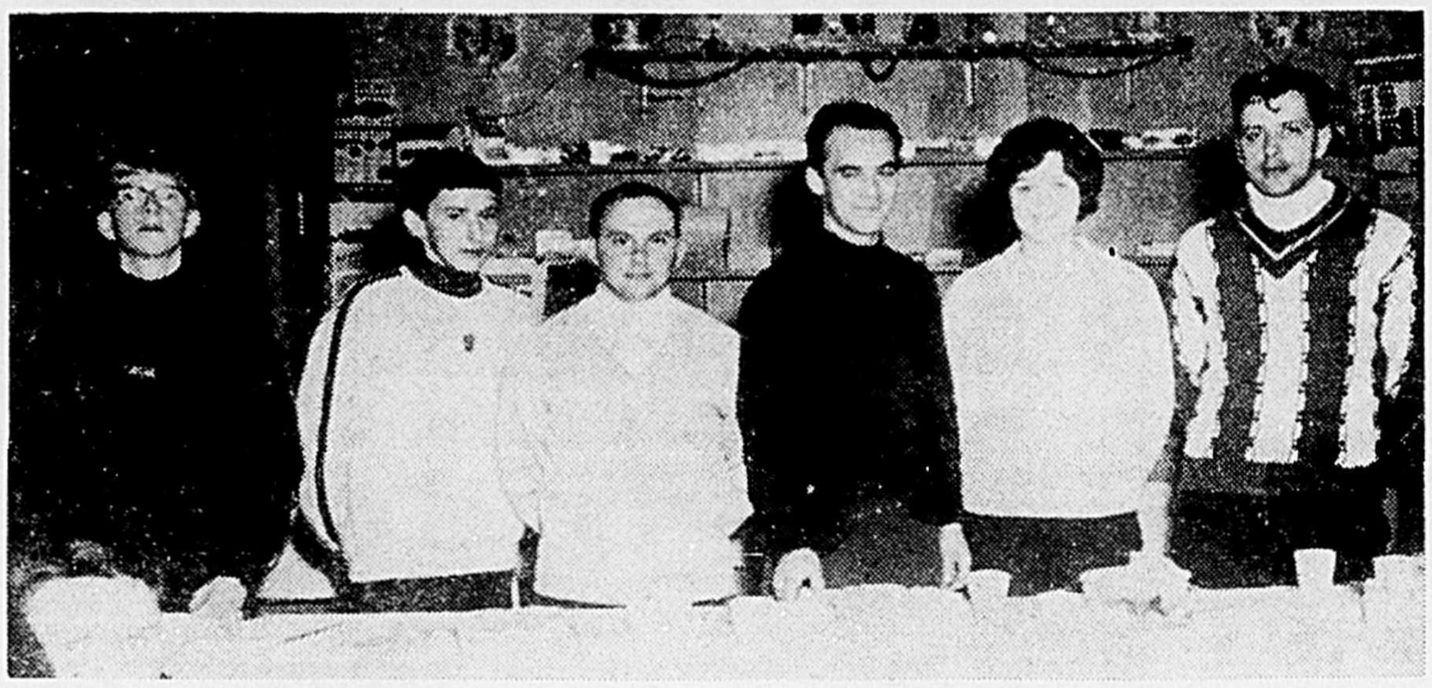


Photo prise à l'occasion de la visite de trois instructeurs de Joliette au club de ski Mont-Trinité de St-Michel des Saints. De gauche à droite: MM. Jacques Thibault, Michel Beaudry et Serge Laurin, de Joliette, M. Yvon Dufresne, vice-président, Mlle Raymonde Lanoue, secrétaire et M. Mario Provost, président.

Club de ski Mont-Trinité de St-Michel

Une autre fin de semaine des plus formidables vient de se terminer au Mont-Trinité. Pourquoi formidable? Voici:

1. Température idéale pour le ski.

2. Très bonnes conditions. Ce n'est pas une petite pluie comme celle de la semaine dernière qui peut nous affecter.

3. Encore une fois la visite de nos très charmants copains: Serge Lorain, Michel Beaulieu, Jacques Thibeault, instructeurs de ski du Club Igloo de Joliette qui se sont dévoués corps et âme pour nous inculquer quelques bonnes techniques.

4. Pour compléter notre programme, un souper fut servi à tous nos membres, poulet BBQ et friandises, etc., le tout servi par le Restaurant St-Michel au chalet de ski.

5. Encore comme supplément un magnifique film fut présenté aux membres après le souper.

Enfin la grande surprise. Devinez laquelle. Avec l'amabilité des propriétaires de la piste de ski, tous ceux qui ont eu le goût de faire du ski ont pu s'en donner à volonté et avec quel plaisir car une bonne petite bordée d'environ 5 pouces de neige recouvrait la piste, alors de 9 h. 30 à 10 h. tous étaient dans le vent avec comme assistants nos aimables instructeurs (nous devons les surveiller car certains (es) membres du club... semblent les intéresser. Et pour nos débutants qui ne se sentaient pas le courage de se laisser descendre, la danse du yé-yé ou la danse à gogo a su les distraire pour le reste de la soirée)

Le tout s'est passé tel que prévu et j'en attribue le succès à la bonne colaboration des membres qui ont su bien faire les choses comme je savais qu'ils pouvaient le faire. Un merci sincère!

Le Président

Quilles

PATISSERIE CHARLOTTE

Classement:

Pharmacie Farmer	104 pts
Roland Ratelle, boucher	93 pts
Maison Cerar	82 pts
B. Lefebvre, cadeau	81 pts
Ted Brouillard	76 pts
Maurice Tabah,	72 pts
Magasin United	71 pts
Bijouterie Lechasseur	65 pts

Plus haut simple de la semaine: Denis Blanchard, 187; Noëlla Prud'homme, 176. Plus haut triple de la semaine: Jacques Belleville, 451; Thérèse Chartier, 446.

Plus haut simple de la saison: Gaétan Robitaille, 244; Noëlla Prud'homme, 197; Normande Karam, 197. Plus haut triple de la saison: Michel Gagné, 502; Noëlla Prud'homme, 510.

Quilles

LA LIGUE DES COMMANDITAIRES SPORTIFS

7 h. 30 p.m. — Classement:

Roger Coutu, mercerie	109 pts
Pharmacie Laporte	93 pts
Farbstein & Rickel	89 pts
A. Robitaille, draperie	83 pts
Station BP Généreux	79 pts
Centre de petinture Labelle	75 pts
Château Windsor	65 pts
Texaco Chaput-Fréchette	52 pts

Plus haut simple de la semaine: Gisèle Charbonneau, 207; Albert Ducharme, 198. Plus haut triple de la semaine: Gisèle Charbonneau, 497; René Desrochers, 437.

Plus haut simple de la saison: Gisèle Charbonneau, 207; Gilles Morin, 250. Plus haut triple de la saison: Normande Valois, 498; Gilles Masson, 647.

9 h. 30 p.m. — Classement:

Marché des Aub. Rich.	92 pts
Restaurant Kambo	86 pts
Yvon Richard, bijouterie	83 pts
Marie-Josée	81 pts
Marion TV	81 pts
Garage P.-E. Savignac	80 pts
Labatt 50	80 pts
Station Perreault Frère	69 pts

Plus haut simple de la semaine: Carmen Robillard, 166; Gaby Lavallée, 207. Plus haut triple de la semaine: Pierrette Latour, 420; Marcel Moreau, 475.

Plus haut simple de la saison: Carmen Robillard, 218; André Chaput, 230. Plus haut triple de la saison: Réjeanne Beaupied, 508; André Chaput, 551.

AVIS

La corporation du village de Crabtree, demande un homme comme responsable de l'ordre dans cette municipalité (police).

Le candidat devra être résident.

Les intéressés devront présenter leur application au bureau de la municipalité, 31, 8e Rue Crabtree.

Le Conseil du village de Crabtree
J.-D. Payette, secrétaire

Le sportsman Roger Ferland a inscrit une équipe dans une Ligue provincial de fastball dont on vient de jeter les bases. Chaque équipe jouera 20 parties et la saison ouvrira dimanche le 8 mai.

M. Ferland a appris cette nouvelle dans un communiqué adressée aux journaux locaux, l'issue d'une assemblée tenue le 10 février, à Ste-Thérèse de Blainville ou 8 clubs étaient représentés.

Au cours de la réunion les cadres de ce nouveau circuit ont été formés à six clubs: St-Jérôme, Ste-Thérèse, Lachute, St-Eustache, Ste-Dorothée et Joliette.

Joliette était représentée à l'assemblée par M. Roger Ferland et M. Gilles Lavallée, M. Réal Cadieux représentait St-Jérôme; M. Jean-Claude Piché, Ste-Thérèse de Blainville; M. Albert Proteau, St-Eustache; M. Marcel Paul, Lachute; et Jean-Claude Crevier, Ste-Dorothée.

C'est M. Ferland qui a été l'initiateur de ce circuit. Une nouvelle assemblée se tiendra le 21 février à l'Arena de Ste-Thérèse; à cette occasion les équipes éliront le conseil d'administration du circuit et étudieront la constitution et les règlements de la Ligue provinciale de fastball.

Nouvelles du Club Serpent

Dimanche, le 13, tandis que Daniel Laporte et Hugues Boisvert représentaient le club Serpent à la compétition pour le championnat de la Zone Val-Mauricie, une trentaine d'autres membres du club se rendaient au mont Blanc à St-Faustin.

Malgré les dires de la météo, les conditions des pistes étaient de bonnes à très bonnes et les skieurs, eux, de bon entrain. Il y eut des cours comme de coutume et d'après les instructeurs, les élèves ont fait beaucoup de progrès.

Vers deux heures environ, une tempête de neige très attendue des skieurs a rendu les conditions excellentes. Tant mieux pour la compétition Inter-Collégiale qui se tiendra dimanche prochain, le 20, au Mont de Lanaudière à St-Gabriel!

Des compétiteurs de différents collèges masculins et féminins de la province y ont été invités. Nous attendons beaucoup de monde et nous espérons que les compétiteurs de notre collège seront fortement encouragés par les leurs. Le tout se terminera par un banquet au Chateau Belle-Vue à St-Gabriel où parents et amis des compétiteurs sont invités.

La remise des trophées aura lieu durant le banquet. Le tracé sera signé par M. Yvon Boyer qui, on le sait, fut un des promoteurs du ski à Joliette. Alors n'oubliez pas de vous rendre au Mont de Lanaudière dimanche prochain pour le début de la compétition à 10 h. de l'avant-midi.

SKI - CARNAVAL - FEVRIER

Mont de Lanaudière

ST-GARRIEL DE BRANDON, QUE.

6 buts et 3 passes pour Rémi Beauchamp

Les Loisirs Christ-Roi perdent par défaut

Les éliminatoires de la Ligue Leurentides Jr ont débuté jeudi soir, à l'Arena de Joliette, René Beauchamp, premier compteur du circuit Georges Roy, a participé à neuf buts, ce qui constitue sans doute un record pour une partie de détail, et a mené le Ste-Julienne à un triomphe surprise de 11 à 9 sur les Bisons-Kiwanis.

La deuxième rencontre, qui opposait les champions du circuit, les Loisirs Christ-Roi aux Jets de St-Paul-l'Ermite, n'a pas été présentée. Les champions ont refusé de jouer à 9 h. 30, réclamant le droit de choisir l'heure et la date de la rencontre.

S'appuyant sur un règlement, établi le 5 octobre, à l'effet que le club St-Paul-l'Ermite, quand il évoluera à Joliette sur semaine, jouera à 9 h. 30 à cause de la distance, la direction de la Ligue a accordé la victoire aux Jets. Ce règlement avait été accepté par le huit équipes du circuit.

A la suite d'une assemblée extraordinaire tenue dimanche, les Loisirs Christ-Roi ont accepté de se plier aux règlements du circuit et de continuer la série contre les Jets. L'équipe de Roger Nadeau sera présente, jeudi soir, à 9 h. 30 pour la deuxième partie de la semi-finale A.

Il a été décidé que ce règlement serait appliqué pour toutes les équipes si les Jets de St-Paul-l'Ermite triomphent dans la semi-finale.

STE-JULIENNE 11, BISONS-KIWANIS 9

Rémi Beauchamp a fait honneur à sa rèputation de champion compteur e nmarquant 6 buts et en fournissant 3 passes pour mener l'attaque du Ste-Julienne qui l'a emporté 11 à 9 sur les Bisans-Kiwanis dans une joute dont le pointage s'apparentait davantage aux résultats d'un match de ballon-panier qu'à celui d'une partie de hockey.

Alain Tinkler, compagnon de ligne de Beauchamp, a très bien fait avec deux buts et quatre passes; Guy Varin a réussi également deux buts et Jean-Marc Wolfe a compté l'autre.

Les Bisons-Kiwanis étaient privés des services de Serge Simard et de Léo Fafard. Guy St-Martin a été le meilleur avec le truc du chapeau; Raymond St-Jean a marqué deux buts; les autres furent réussis par Jean White, Maurice Bonin, Jacques Mireault et Jean Forest.

Claude Desrosiers, le susbtitut de Fafard dans la cage des Bisons, a été très occupé à bloquer 52 lancers pendant que son vis-à-vis, Michel Houle, arrêtait 34 rondelles.

La rencontre a donné lieu à du jeu par moments très rude. L'officiel Claude Nadeau a imposé 13 punitions dont 7 aux porte-couleurs du Ste-Julienne.

PROCHAINES JOUTES:

Jeudi, 17 février, 7 h. 30
Crabtree vs Séminaire
(Première joute quart de finale 3 de 5)
Jeudi, 17 février, 9 h. 30
Christ-Roi vs St-Paul-l'E.
(Deuxième joute semi-finale A, de 4 de 7. St-Paul-l'Ermite mène 1 à 0)
Dimanche, 20 février, 1 h. 30
Bisons-K. vs Ste-Julienne
(Deuxième joute quart de finale 3 de 5. Ste-Julienne mène 1 à 0)
Dimanche, 20 février, 3 h. 30
Séminaire vs Crabtree
(Deuxième joute quart de finale 3 de 5)

P.S. — Si une joute se terminait avec un pointage nul après trois périodes il aurait surtemps et le premier but compté terminerait automatiquement la joute.

Michel Nadeau, publiciste

Ligue de hockey Montcalm

Les As rejoignent les Castors

Les As de St-Jacques ont remporté trois victoires d'affilée contre les club de deuxième position et ont rejoint les Castors de Crabtree en première place de la Ligue de hockey Montcalm. La lutte promet maintenant d'être très vive entre ceux deux équipes, qui doivent se rencontrer deux fois d'ici la fin de la saison, pour l'obtention de la première place. Ces deux joutes importantes décideront du championnat.

St-Liguori semblé assuré de la troisième position. St-Roch-de-l'Achigan est installé en quatrième place mais les deux dernières équipes possèdent encore des chances mathématiques de se classer dans les séries éliminatoires.

Jacques Sincerny, des As de St-Jacques, occupe la première place chez les compteur; il a marqué douze buts et fourni 16 assistances pour être le meilleur dans ces domaines.

Prochaines parties:
Mardi, 16 février, 8 h.
Crabtree vs St-Roch
Jeudi, 17 février, 8 h.
St-Esprit vs St-Roch
Vendredi, 18 février, 8 h.
Crabtree vs St-Jacques
Samedi, 19 février, 8 h.
St-Roch vs Rawdon
Dimanche, 20 février, 2 h.
St-Esprit vs St-Liguori

Classement:

	G	P	N	Pts
St-Jacques	8	2	1	17
Crabtree Mills	8	2	1	17
St-Liguori	6	4	1	13
St-Roch-de-l'A.	3	7	2	8
Rawdon	2	5	3	7
St-Esprit	1	8	2	4

Les compteurs:

	B	A	T
J. Sincerny	12	16	28
G. Marsolais	11	11	22
J. Amyot	11	8	19
G. Martel	7	12	19
J. Gagnon	7	12	19
R. Lajeunesse	7	12	19



Avant la jcute finale de la section féminine du 3e tournoi provincial de ballon-balai Dow, Mlle Ballon sur glace 1966, Francine Landry, de St-Jacques, a mis le ballon au jeu. Sur la photo, le commanditaire, M. Julien Loiselle, et les organisateurs, Victor Latulippe et Normand Ratelle.

Dimanche prochain, le 20 février

Courses d'autos-neige au Centre Bosco

Sept épreuves différentes seront disputées dimanche après-midi, au Centre d'hiver Bosco, lors des courses d'autos-neiges organisées par le service de la Récréation. Les amateurs de ces bolides se disputeront le championnat de diverses classes et de magnifiques trophées.

Les deux premiers à se classer dans chaque classe recevront des trophées. Le coût d'inscription à ces compétitions est de $2. Les intéressés peuvent donner leur nams à M. Paul Gendron ou à M. Guy Sauvageau en appelant le service de la Récréation à 756-8086. Les distributeurs d'autos-neige peuvent également recevoir l'inscription de leurs clients. L'inscription comprend le souper, servi au Club de Golf immédiatement après les courses, alors que seront distribués les trophées aux vainqueurs de la journée.

Voici la liste des épreuves à l'affiche dimanche prochain au Centre d'hiver Bosco:

Ski-doo Bombardier, 10½ forces, pour les trophées Normand Roy;

Snow-Cruiser, 14 forces, pour les trophées R. Goulet Inc et A. Blais et Fils;

Moto-ski, 12½ forces, pour les trophées Léon Ducharme;

Ski-doo, 14 forces, pour les trophées Normand Roy;

Classe ouverte, pour les trophées Fernand "Molson" Roy Inc.;

Slalon, ouverte, pour les trophées Fernand "Molson" Roy Inc.;

Cross-Country, ouverte, pour les trophées Fernand "Molson" Roy Inc.

Les participants qui voudraient s'entraîner aux parcours de ces épreuves n'ont qu'à se rendre au Centre Bosco et le gardien leur indiquera les diverses pistes.

Ecole de GOLF

au Centre des Loisirs de L'Epiphanie

TOUS LES LUNDIS ET MARDIS DE 1 H. P.M. A 10 H. P.M.

Pratiques intérieures et cours donnés par

M. Paul Labonté, professeur

Pour informations et réservations:

Signalez 832-3374

Statistiques finales

CLASSEMENT:

	G	P	N	PP	PC	Pts
Christ-Roi	9	3	2	90	54	20
Bisons K.	8	4	2	74	59	18
Séminaire	8	5	1	64	40	17
St-Paul-l'E.	7	6	1	71	71	15
Ste-Julienne	6	6	2	82	70	14
Crabtree	5	5	4	62	56	14
St-Félix	5	7	2	43	67	12
St-Thomas	1	13	0	38	107	2

LES COMPTEURS:

	B	A	P	Pu.
R. Beauchamp, SJ	20	28	48	28
P. Breault, SJ	22	15	37	13
J. Forest, K	20	11	31	4
J. St-Cyr, S	16	12	28	7
S. Simard, K	13	14	27	26
M. Forest, S	11	15	26	23
P. Sénécal, XR	9	16	25	34
A. Tinkler, SJ	12	12	24	9
R. Goyette, SP	10	13	23	14
R. Benoit, SP	8	15	23	10
J. Gaudet, C	9	13	22	14
A. Tellier, XR	10	11	21	5
M. Desmarais, XR	12	9	21	18
J. White, K	9	12	21	4
R. Pauzé, C	7	14	21	8
R. Bérard, SP	12	8	20	8
R. Ducharme, XR	7	13	20	12
D. Richard, XR	9	10	19	6
R. Gaudet, C	9	9	18	8
G. Asselin, XR	8	10	18	0
M. Hénault, SF	8	10	18	8
M. Pauzé, SP	8	10	18	12
G. Archambault, SP	3	15	18	16
G. Varin, SJ	6	12	18	8
R. St-Jean, K	10	7	17	4
J. Turcotte, SP	9	8	17	0
G. St-Martin, K	6	11	17	24
M. Piette, S	11	5	16	2
Y. Asselin, XC	8	8	16	0
A. Richard, XR	2	14	16	4
M. Poirier, SF	6	9	15	11
R. White, K	5	10	15	4
M. Roy, S	4	11	15	2
J. Lépine, SP	7	5	12	0
R. Gauthier, C	6	6	12	23
Y. Ricard, XR	4	8	12	11
G. Richard, C	3	9	12	12
B. Lacasse, SF	5	6	11	22
D. Tardif, SP	3	8	11	28
Y. Ethier, K	2	9	11	18
J. Desrochers, SJ	1	10	11	35
M. Bonin, K	5	5	10	18
Y. Roger, SF	4	6	10	18
M. Harnois, ST	4	6	10	2
Y. Loyer, XR	3	7	10	22
R. Demarbre, ST	0	10	10	12
R. Asselin, ST	6	3	9	8
P. Richard, S	4	5	9	4
J.-D. Drainville ST	4	5	9	4
M. Jodoin, C	3	6	9	0
M. Lapointe, C	3	6	9	2
G. Mireault, S	3	6	9	0

GARDIENS DE BUTS:

	PJ	PC	Moy.
G. Veillette, S	14	40	2.86
Y. Rainville, XR	14	54	3.86
G. Rivest, C	14	56	4.00
L. Fafard, K	14	59	4.21
M. Martineau, SF	14	67	4.78
M. Houle, SJ	14	70	5.00
M. Robert, SP	14	71	5.03
P. Pelland, ST	14	107	7.64

Ici, nous incluons les buts comptés contre les cerbères substituts des clubs à la moyenne des gardiens réguliers de chacun des huits clubs.

LES PUNITIONS:

Individuelles:

P.-P. Forget	97
P. Goyette	67
R. Lalonde	59
L. Massicotte	55
S. Granger	36
J. Desrochers	35
P. Sénécal	34
R. Varin	33

Par club:

Sainte-Julienne	309
Saint-Paul-l'Ermite	246
Bisons-Kiwanis	234
Saint-Félix-de-Valois	214
Christ-Roi	169
Crabtree Mills	155
Saint-Thomas	141
Séminaire de Joliette	91
TOTAL	1559

A NOTER, que la Ligue Laurentides Jr a présenté 56 parties régulières cette saison aussi, si l'on fait un petit calcul, on remarque que 26 d'entre elles se sont passées sur le banc des punitions.

Michel Nadeau, publiciste

Mise au point du directeur de la Récréation

Le tournoi de ballon sur glace

A la suite de nombreuses plaintes reçues des autorités religieuses et civiles, je me dois de faire la mise au point suivante:

"Je désire par la présente aviser tous et chacun qu'il est strictement défendu d'apporter ou de consommer des breuvages alcooliques dans l'enceinte de l'Arena de Joliette. Je tiens à faire cette mise au point immédiatement après le tournoi provincial de ballon-balai qui s'est déroulé à cet endroit en fin de semaine, à cause du fait que plusieurs se sont cru tout permis à cette occasion.

"Je désire également attirer l'attention des organisateurs de sport, que ce soit de ballon-balai ou d'autres, que ce n'est pas avec la boisson qu'il leur sera possible de faire un succès de leurs événements, mais que cette même boisson les conduira plutôt à un fiasco.

"Si des participants où spectateurs veulent consommer des breuvages alcooliques (s'ils sont d'âge), des endroits à cette fin sont prévus par la loi et ils devraient s'y rendre au lieu de s'exhiber devant le grand public. La loi prévoit également des sanctions contre ceux qui n'observent pas ces règlements et nous n'hésiterons pas à prendre les moyens nécessaires pour les faire observer.

"Afin d'assurer la sécurité publique et le maintien du bon ordre, nous avons exigé la présence sur les lieux d'un et même de deux constables à certaines occasions, ce qui a assuré la bonne marche de cet événement d'envergure.

"Espérant que la population comprendra le bien-fondé de cette mise au point pour son grand bien et continuera comme par le passé à se rendre s'amuser sainement à l'arena de Joliette, je demeure,

Votre tout dévoué,

Paul Gendron, directeur,
Commission sportive de Joliette

Le Centre des Loisirs en activité pour les moyens

Au Centre de Loisirs, on considère comme "moyens" les jeunes de huit et neuf ans; il est alors entre deux âges. Il n'est plus un petit du moins, il refuse catégoriquement de se faire considérer comme tel, et il n'est pas encore un grand. Alors que fait-il et qu'aime-t-il faire au Centre?

Les tendances de l'"enfant moyen" vont nettement vers les jeux de groupe, les jeux d'équipe. On sent qu'il a besoin d'un milieu; intervient alors le rôle du moniteur, car c'est à lui de créer ce milieu, cette ambiance. Ainsi le moniteur organise pour les enfants une partie de hockey intérieur, de ballon-panier, de soccer ou autres. Il divise les enfants en deux équipes bien équilibrées et leur explique les règles du jeu. Ceci est très important pour l'enfant car à son âge il prend beaucoup plus conscience de ce qu'il fait et a remarqué que dans les sports, les professionnels eux-mêmes sont soumis à certaines règles. Ensuite le moniteur remet l'uniforme aux équipe: ce chandail compte beaucoup pour l'enfant car souvent il lui rappelle son idole dans tel ou tel sport. Maintenant l'enfant est placé dans une véritable équipe, en compétitions. Le moniteur agira souvent comme arbitre, mais s'il voit que l'entrain diminue et que le jeu devient terne, il n'hésite pas à activer le jeu pour les stimuler davantage.

Tout de même malgré ses tendances vers les jeux d'équipe, l'enfant ne néglige pas les jeux individuels; aussi c'est avec beaucoup de plaisir qu'il pratique la natation, la gymnastique au sol et sur les appareils, en s'efforçant de corriger ses défauts et d'améliorer son style sous les conseils du moniteur.

Enfin l'enfant "moyen" aime bien aussi prendre des responsabilités. Par exemple le moniteur prête son sifflet à un garçon plus timide et le fait arbitrer un joute; à l'occasion il lui fera chronométrer des courses; maintenant il sait qu'il a une fonction; certes ce sont là des détails mais des détails qui ont pour but de toujours occuper l'enfant et de développer ses facultés par des loisirs sains.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE
À AIDER

247 incendies en 1965

Le rapport du service des Incendies de Joliette que le directeur, le chef Albert St-Amour vient de soumettre au conseil municipal, souligne que la brigade a répondu, en 1965, à 247 appels dont 11 fausses alarmes.

Il y eut 60 appels à l'extérieur de la Cité dont 15 à St-Charles Borromée et 13 à St-Paul. Le feu le plus important à l'extérieur de Joliette a été l'incendie de la meunerie René Poirier Ltée à St-Félix de Valois.

Le montant total des dommages causés par ces incendies, dans Joliette, s'élève à $13,880 sur les bâtiments et à $25,325 sur le contenu.

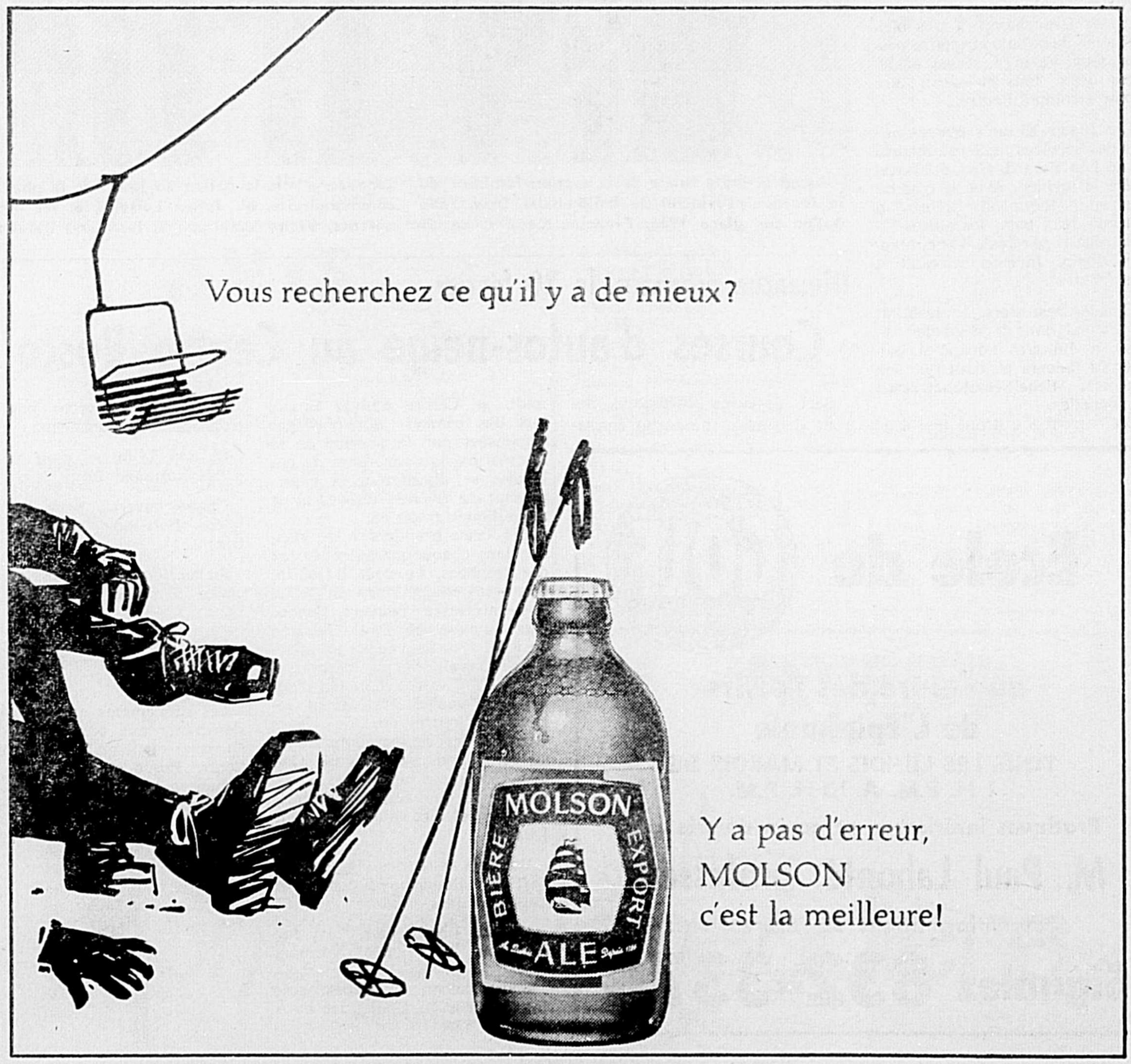
C'est le quartier no 5 où l'on a compté le plus d'incendies au cours de l'année avec 30 alors qu'il n'y eut que 12 feux dans

L'Association...

(Suite de la page 3)

Après un excellent dîner le Dr Rosales Texcira, présenté par Mme Georgette Préville, comme l'un des plus optimistes et dynamiques psychiatres de l'Hôpital St-Charles a éloquemment plaidé la cause du malade mental en expliquant aux dames les rôle efficace qu'elles pouvaient jouer auprès de lui. Leur présence sympathique auprès des patients donne à ces derniers l'assurance qu'ils ne sont pas rejetés, qu'en dehors de ceux qui sont directement responsables de leur santé il en est d'autres qui s'intéressent à leur sort. Combien alors est précieuse la coopération entre l'équipe hospitalière et les dames auxiliaires pour aider le patient à échapper à son mal le plus terrible: "la maladie de l'oubli" qui engendre fatalement la carence d'affection, la monotonie déprimante de l'hospitalité. Après des questions intéressantes posées par un auditoire féminin des plus attentifs Mme Georgette Préville remercie le Dr R. Texcira, ainsi que les autorités de l'hôpital St-Charles de leur magnifique contribution à une meilleure compréhension, dans tous les milieux, du malade mental. Elle offre également ses félicitations les plus chaleureuses aux dames auxiliaires qui ont généreusement quitté leur foyer pour assister à leur assemblée annuelle dans l'unique but de pouvoir mieux consoler ceux qui souffrent d'être oubliés, afin de leur apporter de l'espoir de la joie et la guérison si possible.

PRÊTS
1ère ou 2ème HYPOTHEQUE
POUR TOUTES FINS VALABLES
PRETS SUR SIGNATURE JUSQU'A $1500.
REMBOURSEMENTS 30 MOIS
REFINANCEMENT AMELIORATIONS CONSTRUCTIONS
CONSOLIDATION DES COMPTES EN UNE SEULE CREANCE
Aussi au service des CULTIVATEURS
ANTOINE BERGMANS
BUREAU: 421, DELANAUDIERE, JOLIETTE, Tél. 756-1777
(de 9 à 12 h. a.m. et de 1 à 4 h. p.m.)
LE SOIR: de 7 à 10 h.: 96, Chemin Cyrille Beaudry,
ST-PAUL DE JOLIETTE, Tél. 753-3206



Assemblée annuelle de la Caisse populaire

Actif de $836,369.58

CRABTREE (D.N.C.) M. Gabriel Gaudet, secrétaire-gérant a présenté lundi soir, à l'assemblée annuelle, l'état financier de la Caisse Populaire dont l'actif atteignait, au 30 novembre dernier, $836,369.58. C'était le 38e rapport annuel.

Au cours de l'année, la Caisse a effectué 255 prêts sur reconnaissance de dette et 4 prêts sur créance hypothécaire pour un montant total de $216,929.16.

La Caisse populaire de Crabtree compte 1151 sociétaires.

Au 30 novembre, 480 déposants à la Caisse scolaire totalisaient un actif de $5,802.19.

Elections

Les officiers sortant de charge soit MM. Arthur Thibodeau, vice-président, Hector Chevalier et A. Jetté, administrateurs ont été réélus, de même que M. Elie Venne, à la Commission de crédit et Olivier Brouillette, au Conseil de surveillance.

Les officiers de la Caisse Populaire sont donc les suivants: aumônier: M. l'abbé Félicien Lasalle, curé; conseil d'administration: M. G.-E. Jodoin, président, M. A. Thibodeau, vice-président; MM. J.-A. Payette, H. Chevalier, M. Granger, A. Jetté, administrateurs; Gabriel Gaudet, secrétaire-gérant. A la Commission de crédit: M. J.-P. Lépine, président; MM. Elie Venne et Eugène Mireault, commissaires. Au Conseil de surveillance: M. J.-E. Boucher, président, MM. O. Brouillette et R. Venne, surveillants.





M. G.-E. Jodoin, président et M. Gabriel Gaudet, secrétaire-gérant de la Caisse populaire de Crabtree, qui vient de présenter son 38e rapport annuel.

Outre M. Gaudet, la Caisse compte deux employées: Mlles Monique Gauthier et Maryse Lépine.

La caisse chanceuse

Après les élections apparut "la caisse chanceuse" d'une valeur de $200. Les heureux gagnants ont été: $35: M. Omer Payette; $20: Mme J.-P. Lépine et Mme Wellie Ricard $15: M. Noël Granger et Mme Yvan Généreux; $10.: Mme Jean-Guy Payette, Mme Eugène Mireault, M. Marcel Desrosiers, M. Normand Lapointe, M. Richard Jodoin, Mlle Denise Guilbault, Mlle Josée Granger; $5: Mme Donat Coderre, Mme Jacques Venne, Mlle Ginette Laurin et Mlle Danielle Chayer.

Au Carnaval de Crabtree

Premier prix des monuments de glace à Mme Bernard Coderre

CRABTREE (D.N.C.) Mme Bernard Coderre a été proclamée vainqueur du concours des monuments de glace lors de la clôture du 5e carnaval d'hiver. Son oeuvre: "La tournée des sucres" a mérité 89.20 points à l'appréciation des juges et a valu au propriétaire un trophée offert par Lionel Crépeau Ltée, de Joliette, et une somme de $20.

Le jury du concours se composait de M. Arthur Thérien, artiste-peintre et sculpteur de renommée mondiale, Mlle Maryse Lépine, artiste-peintre de Crabtree, le R.P. M. Boucher, c.s.v., professeur d'art au Séminaire. Les juges ont basé leur appréciation sur l'ambiance, le travail personnel, la ressemblance des chefs-d'oeuvre exécutés; ils ont dû apprécier 62 monuments, fort bien faits pour la plupart. Un montant de $100 offert par Fernand Roy Inc., représentant de la Brasserie Molson du Québec Ltée, a été distribué à dix gagnants dont trois prix tirés au sort.

Les autres prix ont été ainsi départis:

2e prix: Le Toréador, 88.6, M. Philippe Lasalle, $15; 3e prix: La locomotive, 88.4, M. P.-Emile Venne, $10; 4e prix: Le caniche, 87, M. Emile Trudeau $10; 5e prix: Le dynosaure, 86.8, M. Réal Lemieux, $10; 6e prix: La lampe, 86, M. Gérald Sylvestre, $10; 7e prix: La caravane, 85, M. Fernand Philibert, $10.

Les trois prix tirés au sort sont: le chien, de M. Léo-Paul Lasalle; le sapin, de M. Guy Benny, et le foyer de M. Christion Granger. M. de Crabtree, (M. Robert Malo) a offert deux prix de $5 à un monument de M. Eugène Jetté: l'écureuil, et de M. Yvon Desrochers: le kangourou. Mme Alfred Leblanc a reçu $15 pour ses sculptures sur glace et des plaques souvenir ont été présentées aux présidents et organisateurs présents par le Comité du 5e Carnaval.

La distribution de ces prix s'est faite lors du Souper Canadien de dimanche, servi par le Restaurant Kambo de Joliette. M. Lucien Chayer a agi comme maître de cérémonie.

Un orchestre temporaire formé de Marcel Desrosiers, Etienne Desrosiers et Noël Ricard ont joué les mélodies du "bon vieux temps". Plusieurs chanteurs tels que Raymond Bélair, Réal Lemieux, Bernard Desrosiers ont interprété des chansons à répondre et des airs populaires.

Le spectacle de la Boite à chansons, vendredi soir a été couronné de succès. Raymond Gauthier, élève de l'Ecole des arts appliqués, avait dressé le décor de style canadien. Mme Odette Lavallée-Malo a été fort applaudie dans ses interprétations de nos meilleurs chansonniers. Les Quatre-20 ont interprété des airs de folklore de divers pays.

Le bal costumé avec l'orchestre: "Les Caravanes" a attiré la population adulte. M. et Mme Réal Lemieux ont remporté le premier prix alors que le deuxième allait à M. et Mme Paul Beaudoin.

Nous désirons, au nom de la population de Crabtree, rendre hommage à Sa Majesté Lucie 1ère, aux duchesses Lise Beaudoin, Ginette Landreville et Ginette Forget, ainsi qu'à M. de Crabtree (M. Robert Malo) pour leur empressement et leur gentillesse au cours de ce 5e Carnaval.



Travail garantie

Prix raisonnables

Pour tous vos travaux d'impression

- RAPPORTS
- FORMULES COMMERCIALES
- PAPETERIE DE BUREAU
- CIRCULAIRES
- REVUES ET PERIODIQUES

Consultez

L'Action populaire

72 nord, Place Bourget Joliette

JOIE DE VIVRE A CRABTREE

Réjean Pauzé, correspondant

169 donneurs de sang

Crabtree (DNC) — La clinique de donneurs de sang, organisée sous les auspices des Chevaliers de Colomb a attiré 169 bénévoles.

Le président de cette clinique, M. Gérald Leblanc, et les membres du comité tiennent à remercier des donneurs bénévoles, ceux et celles qui ont aidé à la clinique, la Cie Roy & Frères (Coca-Cola) de Joliette, M. Robert Malo, ainsi que le journal L'ACTION POPULAIRE pour l'excellente publicité faite à la clinique.

Chez les C de C

Déjeuner-communion dimanche

Crabtree (DNC) — Dimanche prochain, 20 février, les Chevaliers de Colomb du conseil 4729 tiendront un déjeuner-communion. Le déjeuner sera servi au club Beaver, à l'issue de la messe.

Tous les chevaliers et leurs amis de Crabtree, Ste-Marie et St-Paul sont invités.

St-Jacques

(D.N.C.)

SINCERES MERCIS de la part des organisateurs du Souper Canadien, à tous les généreux donateurs de cadeaux, soit en argent, en articles, en gâteaux, en tartes, enfin à tous ceux qui ont contribué au magnifique succès de notre souper.

La table, don de M. Jean-Paul Coderre, mise en rafle à l'occasion de cette soirée a été gagnée par M. Marcel Masse.

Enfin à tous et à chacun un sincère merci. Servir 600 repas, c'est de l'ouvrage; mais nos oeuvres en bénéficieront!

DECES

La semaine dernière est décédé M. Ildas Piquette, époux de Rose-Ida Delorme de Montréal et frère de M. Gaston piquette.

Les funérailles ont été chantées vendredi le 11 en l'église paroissiale.

Direction: Coopérative des Frais Funéraires de Montcalm.

CROIX-ROUGE

Les membres du Comité des donneurs de sang de la section 168 désirent offrir leurs félicitations et leur reconnaissance aux 301 donneurs qui ont répondu généreusement à leur appel.

D'abord à la population des trois paroisses concernées, à MM. les Curés qui ont invités leurs paroissiens à se rendre à St-Jacques pour la circonstance.

Aux gardes-malades, techniciennes et membres de la Clinique mobile de la C.M. qui furent sympathiques; aux 32 bénévoles de St-Jacques qui ont mis tout leur coeur et leur dévouement au service des donneurs. Aux Messieurs qui ont transporté les donneurs et à ceux qui ont travaillé dans la salle pour les divers besoins de la clinique.

Un grand merci à M. Benoît Forest qui nous a suggéré d'installer dans sa vitrine une belle démonstration de Chambre d'hôpital, où un petit malade revenait à la vie grâce au sang qu'un généreux donneur avait sacrifié pour lui.

Aux marchands locaux... Marché Richelieu, Marché Claude et Marché A. Thériault qui ont gratuitement fourni le café. A la Meunerie Coopérative qui a donné le sucre gracieusement! Aux laitiers MM. J.-Claude Forest et Edouard Mercier qui donnait le lait avec tant d'amabilité.

Avec le magnifique concours de tous, notre clinique s'est avérée un réel succès!

A tous, merci de tout coeur.

Mme Dollard Blanchard,
pub.

BAPTEMES

GRAVEL: Le 6 février, J., Claude, Daniel, enfant de M. et Mme Renaud Gravel (Jeanne Lippé). Parrain et marraine: M. et Mme Claude Rainville (Lise Gravel) de Joliette, oncle et tante.

LAPALME: Le 12 février, Marie, José, Martine, enfant de M. et Mme Jules Lapalme (D. Robert. Parrain et marraine: M. et Mme Ronald Lapalme, (Gilberte Lapalme) de Joliette, grands-parents.

LOISIRS

Dimanche le 20 à l'Ecole Esther Blondin à 1 h. 30 pour les enfants, séance de vues et le soir pour les adultes. "Hold up à Londres" (en français) et "Le corsaire de la Reine".

Bienvenue à tous.

PROMPT RETABLISSEMENT

àM. Léonard Forest, hospitalisé.

POUR LES MISSIONS

Le prédicateur de St-Pierre-Apôtre pour les Vocations sacerdotales en Missions était très heureux dimanche de la générosité des gens de St-Jacques. La collecte sous enveloppe a totalisé $755.35 et depuis d'autres sommes lui sont parvenues, près de $900.00 à date. Vraiment St-Jacques vénère le sacerdoce et a le coeur missionnaire. Pour protéger un futur prêtre, écrire à M. l'abbé R.-M. Coderre, Evêché, Joliette.

Réunions de parents

Crabtree (DNC) — Les parents sont invités à une réunion de catéchèse jeudi soir, à 8 heures, à la Salle du Couvent.

Ces réunions sont toujours importantes car elles aident, non seulement les petits de 1e et 2e années, mais aussi les adultes à être de véritables chrétiens.

Pour une discussion formatrice et un forum intéressant, le rendez-vous est au couvent jeudi soir, à 8 heures.

Hockey junior

Jeudi soir à 9 h. 30 à l'Arena de Joliette, le Richelieu Junior rencontrera le Séminaire de l'instructeur Luc Lacharité, dans la première joute d'une série de trois de cinq.

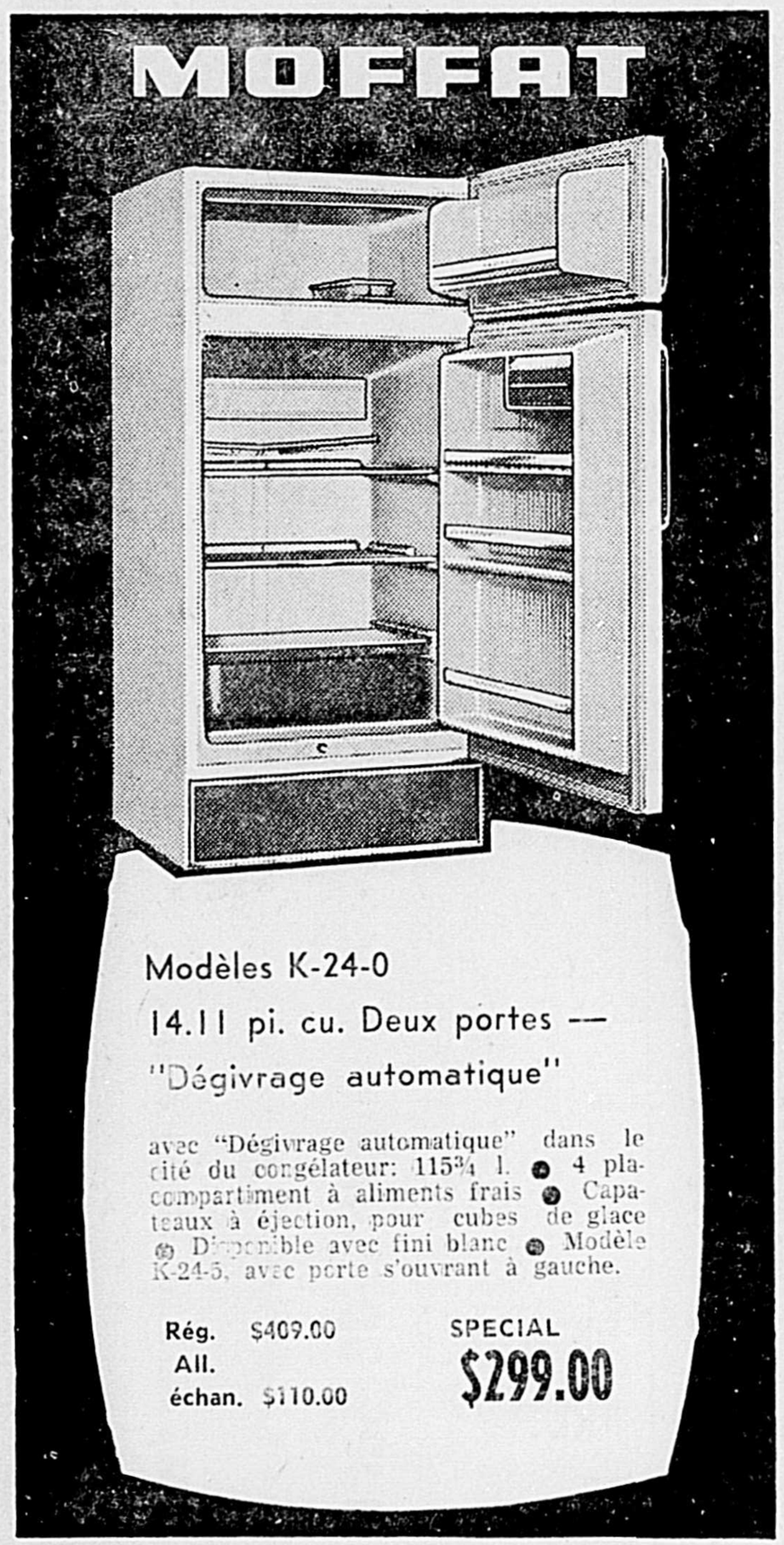
La deuxième partie sera disputée dimanche après-midi à 3 h. 30.

Les amateurs de Crabtree sont invités à venir encourager les joueurs à la victoire.

VENTE d'Ecoulement

DE TOUS NOS MODELES 1965

A Prix Réduits



Modèles K-24-0

14.11 pi. cu. Deux portes —

"Dégivrage automatique"

avec "Dégivrage automatique" dans le cité du congélateur: 115¾ l. ● 4 pla- compartiment à aliments frais ● Capa- teaux à éjection, pour cubes de glace ● Disponible avec fini blanc ● Modèle K-24-5, avec porte s'ouvrant à gauche.

Rég. $409.00 All. échan. $110.00

SPECIAL **$299.00**



Commandes de chauffe à réglage in- fini ● Prise de courant chronométrée ● Préchauffe du four, rapide et automatique ● Eléments de sur- face avec lampes témoins ● Parois du four amovibles ● Lampe du four en retrait ● Porte du four, amovi- ble, avec grande fenêtre ● 2 élé- ment de 6" et 2 de 8" ● Eclairage fluorescent ● Lèchefrite en alumi- nium ● Coupe de propreté et an- neaux chromées amovibles ● Tiroir utilitaire ● Disponible avec fini blaine ainsi qu'avec dosseret en fran- çais.

Moffat Rég. $309.95
30K 60W All. échange $110.00

SPECIAL **$199.95**

MONSIEUR AIME DUPUIS

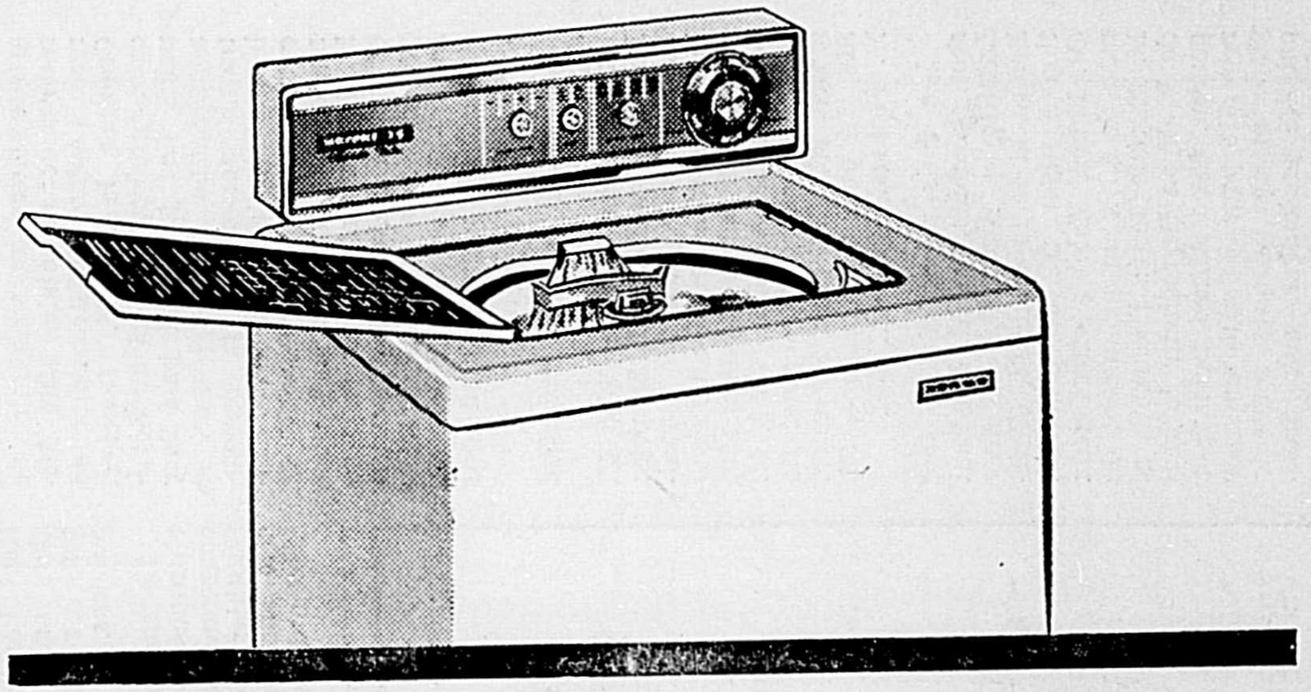
VOUS OFFRE

· Qualité · Service · Satisfaction

QUANTITE LIMITEE A CES BAS PRIX

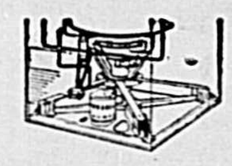
A. DUPUIS & FILS LTÉE

AMEUBLEMENT — 753-3769









MOFFAT

Etonnante capacité

Les laveuses Moffat "15" possèdent la plus grande cuve et le plus gros agitateur de toute l'industrie. Elles peuvent facilement laver toute charge de 2 à 15 livres. Les grosses cuvées circulent librement assurant ainsi un nettoyage à fond.

Economie et flexibilité

Les laveuses Moffat "15" vous épargneront du temps, de l'eau et du détergent en lavant en une seule cuvée les grosses charges alors qu'une laveuse standard en requérerait deux.

Exclusivité moteur ½ C.V.

Du pouvoir en masse pour laver à fond ces grosses cuvées de 12 à 15 livres. Monté sur pivots jumelés afin d'assurer à la poulie une tension uniforme. Le système de suspension à ressort à lames élimine pratiquement la vibration et le bruit.

AWF-1522 MODELE

REG. $415.00
ALL. ECHANGE $90.00

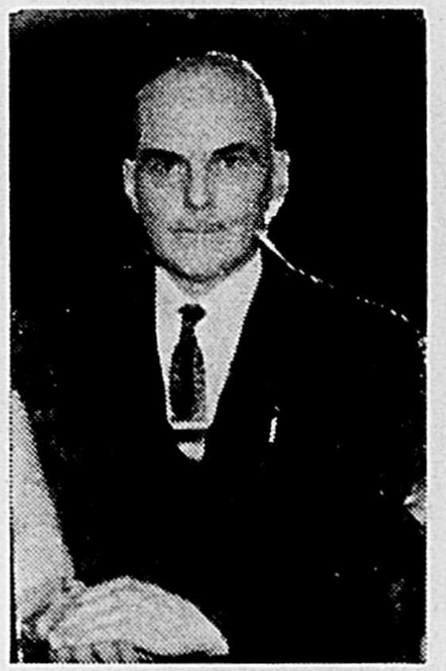
Spécial **$325.00**

MESDAMES

Nous avons en magasin, la sécheuse "MOFFAT"

A PRIX REDUITS

749, rue NOTRE-DAME JOLIETTE



AIME DUPUIS, PROP.